

CAHIERS VOLTAIRE

20



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

20

Ferney-Voltaire

2021

Les *Cahiers Voltaire* sont publiés par le
Centre international d'étude du XVIII^e siècle de Ferney-Voltaire

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de son Institut et Musée Voltaire

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, 26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire, cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2021

Diffusé par Amalivre, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire

ISBN papier 978-2-84559-155-4

PDF 978-2-84559-157-8

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Vingt ans de *Cahiers Voltaire*

Dès leur première apparition, les *Cahiers Voltaire* ont frappé par leur singularité : grand format presque carré, couverture à rabats d'un rouge profond sur laquelle se dessine un Voltaire familial, assis et appuyé sur un coude, marges généreuses qui contribuent à l'exceptionnelle lisibilité de leurs caractères Baskerville et large place donnée à l'image. Un beau livre, chaque année, d'une qualité technique et graphique irréprochable, conçu et réalisé par Andrew Brown.

Mais les *Cahiers* ne se distinguent pas seulement par leur forme : ce que leur apparence signale, c'est qu'ils ne sont pas le bulletin d'une société d'amis d'auteur parmi d'autres, ni une revue savante comme les autres. Les *Cahiers Voltaire*, c'est autre chose : régulièrement chaque année, grâce au travail inlassable d'Ulla Kölling, secondée depuis 2017 par Béatrice Ferrier et Stéphanie Géhanne Gavoty, et à la collaboration de dizaines d'auteurs très divers, leurs 250 à 350 pages offrent une lecture stimulante, selon un plan imaginé par André Magnan. Certes des « articles » académiques – pas si « académiques » que cela, on le verra –, qui constituent un bon tiers du volume, mais aussi une partie « Débats » proposant sur quelques grandes questions « voltairiennes » des considérations très libres dans leur forme et qui se répondent de numéro en numéro, une partie « Enquêtes » qui propose une série de notices ou de documents complétés chaque année, constituant, au bout de vingt ans, une masse considérable de données. Enfin les actualités voltairiennes, particulièrement nourries et précieuses, ont toute leur place : une bibliographie annuelle complète, un point sur les ventes d'autographes, et bien sûr des comptes rendus.

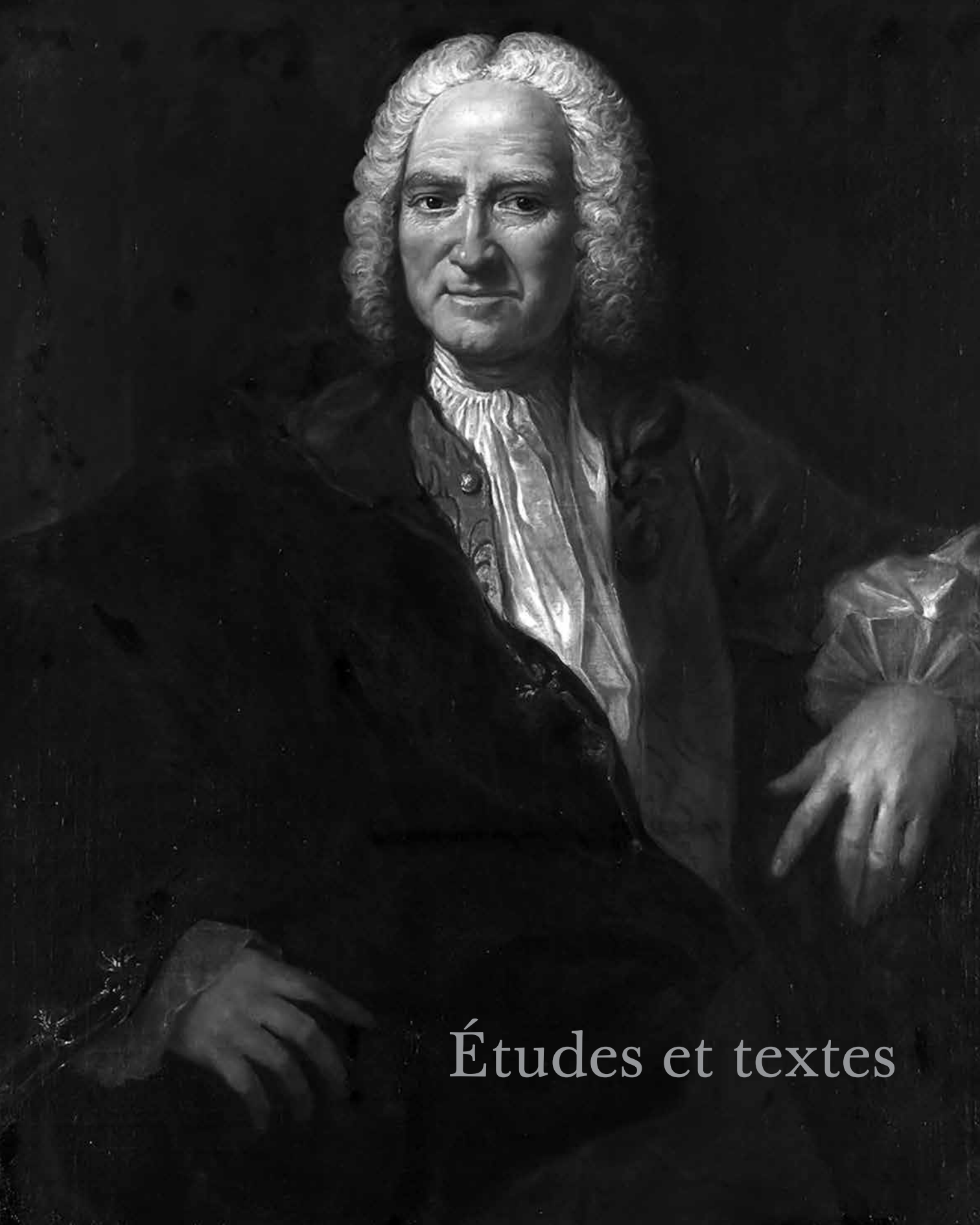
On comprend qu'en vingt ans, l'apport des *Cahiers Voltaire* a été majeur. En inédits d'abord : y ont été révélés lettres, billets, notes, récits, archives inconnues ou redécouvertes, autant d'éléments qui font surgir de l'ombre des relations, des complicités ou des hostilités, autant de précisions utiles pour historiciser la production des œuvres et s'approcher d'un Voltaire si connu et si inconnu. Les *Cahiers Voltaire* ont aussi publié quantité de mises au point sur des faits : les placements de Voltaire à Cadix, ses séjours en Lorraine, ses demeures parisiennes, soigneusement identifiées et situées désormais, la relation de la famille Arouet avec Châtenay, la complexité des différentes éditions de ses œuvres (par Robert Machuel, Michel Lambert, Prault), etc. Plus attendues, les études sur les œuvres, très diverses par la méthode et les sujets, constituent cependant un ensemble original, donnant une place particulière au théâtre, aux contes aussi bien sûr, avec une prédilection pour la postérité de Voltaire et sa réception.

La grande nouveauté des *Cahiers Voltaire*, ce sont les dialogues ouverts des débats et les riches dossiers des enquêtes. La partie « Débats », qui en abrite le

plus souvent plusieurs, affronte sans détour des questions majeures posées aujourd'hui par l'œuvre et la pensée de Voltaire : pourquoi faut-il jouer son théâtre ? Et comment ? Voltaire est-il croyant ? Peut-on le qualifier de philosophe ? Quelle place l'école lui donne-t-elle ? Les réponses, qui se poursuivent d'un numéro à l'autre, vives et libres, contradictoires parfois, incitent à une réflexion débarrassée des carcans historiques ou conceptuels. Les « Enquêtes » sont d'une autre nature, que signale le filet qui les encadre : expression d'une recherche collective, elles offrent à tous des documents, des cas, souvent rares, recueillis au cours de lectures ou de recherches. Qu'il s'agisse des voltairiens (fictifs ou non), de la réception de *Candide* ou des célébrations de Voltaire, ce sont autant de sujets qui s'avèrent inépuisables et sont l'occasion de découvertes constantes, sur lesquels se constitue ainsi un thésaurus unique.

Liberté, inventivité, actualité, ouverture disciplinaire et internationale sont certainement les caractéristiques majeures des quelque 5 500 pages des vingt *Cahiers Voltaire* aujourd'hui disponibles. Ils le doivent à leur conception singulière, à l'esprit de la Société Voltaire qui en est à l'origine, à leurs fondateurs, à leur rédaction, et évidemment à leurs 600 contributrices et contributeurs (environ), constamment renouvelés, de disciplines et de formations très diverses, venus de toute l'Europe et au-delà. Toutes et tous ont participé à une aventure intellectuelle hors du commun, dont l'exceptionnelle fécondité est déjà perceptible.

François Bessire



Études et textes

GERHARDT STENGER

Voltaire contre le *Système de la nature*

«J’ai parlé à nos bons épicuriens. La plupart persistent à croire que leur doctrine au fond n’est guère différente de la vôtre¹».

L’opposition de Voltaire au *Système de la nature* a déjà fait l’objet de plusieurs travaux². Les uns ont analysé en détail les réactions du philosophe exprimées dans sa correspondance, les autres ont commenté la brochure intitulée *Dieu. Réponse au Système de la nature* lancée au mois d’août 1770 contre le «livre abominable» de d’Holbach – ou du moins ce qu’ils ont pris pour cette brochure. Induits en erreur par l’annonce figurant sur la page de titre qui présente le texte comme une sorte de tiré-à-part de la section II de l’article «Dieu» des futures *Questions sur l’Encyclopédie*, les commentateurs se sont tous tournés vers cet article publié seulement un an plus tard, sans le comparer au texte d’origine, moins facilement accessible. Or sur les seize pages que comprend la brochure dans l’édition que nous en avons procurée en 2006³, six pages seulement se retrouvent dans l’article «Dieu, dieux» des *Questions sur l’Encyclopédie*, où elles sont précédées de deux autres sections dont elles ne doivent pas être isolées. On n’a pas non plus prêté attention aux annotations marginales faites sur le livre, ou plutôt sur les livres de d’Holbach : le *Système de la nature* dont Voltaire possédait deux exemplaires, et *Le Bon sens*,

1. Voltaire, *Dialogues d’Évhémère*, OCV, t. 80C, p. 143. Conformément à l’usage, les références à la correspondance de Voltaire sont indiquées par la lettre D suivie du numéro que porte la lettre. Nous citons le *Système de la nature* d’après l’édition originale utilisée par Voltaire : *Système de la nature*, Londres [Amsterdam], 1770, 2 vol. (ci-après *SN*). Nous avons partout modernisé l’orthographe, y compris des noms propres.

2. Voir le dossier réuni par Paulette Charbonnel sur les premières réactions au *Système de la nature* dans le chapitre intitulé «1770-1771 – Bruit et fureur autour d’un “livre abominable” : le *Système de la nature*», dans *Aspects du discours matérialiste en France autour de 1770*, études sur le XVIII^e siècle présentées par Annie Becq *et al.*, Caen, U.E.R. des Sciences de l’Homme, Institut de Littérature Française, 1981, p. 73-256. Citons ensuite les études de Robert Sasso, «Voltaire et le *Système de la nature* de d’Holbach», *Revue internationale de philosophie* 32, 1978, p. 279-296; Josiane Boulad-Ayoub, «Voltaire et Frédéric II, critiques du *Système de la nature*», *Corpus* 22/23, 1993, p. 39-66, et «La discorde est dans le camp d’Agramant», dans *Voltaire et ses combats : actes du congrès international Oxford-Paris 1994*, éd. U. Kølving et Chr. Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. I, p. 751-758; Roland Mortier, «Ce maudit *Système de la nature*», dans *Voltaire et ses combats*, p. 697-704.

3. Nous avons publié *Dieu. Réponse au Système de la nature* pour la première fois depuis 1770 dans notre édition des *Lettres philosophiques* suivies des *Derniers écrits sur Dieu*, Paris, Flammarion, 2006, p. 321-336 (ci-après *LPDD*). Depuis 2011, l’œuvre figure au t. 72 des OCV, p. 125-163. Pour la commodité du lecteur, les *Questions sur l’Encyclopédie* sont citées d’après l’édition «Bouquins», Paris, Robert Laffont, 2019 (ci-après *QE*); nous donnons entre parenthèses la référence à l’édition des *Œuvres complètes* où elles ont paru en sept volumes entre 2007 et 2013.

condensé du *Système* paru en 1772, dont il possédait également deux exemplaires. Il y a enfin *Le Vrai sens du Système de la nature*, un abrégé du *Système* paru anonymement en 1774 et attribué à tort à Helvétius, dont Voltaire a copieusement annoté les deux exemplaires en sa possession. Comme on le voit, les réactions de Voltaire au *Système de la nature* s'étendent sur une période de cinq ans et ne se réduisent pas aux textes présentés et analysés jusqu'alors. Pour jeter toute la lumière sur les réactions de Voltaire au *Système de la nature* dont il ignore sans doute la paternité jusqu'à la fin, il faut commencer par rappeler le contexte historique dans lequel la polémique fratricide fit rage.

1. *Le contexte historique*

Au milieu des années 1760, après la parution des derniers volumes de discours de l'*Encyclopédie*, d'Holbach et Naigeon déclenchent une intense campagne d'édition d'ouvrages antireligieux et hétérodoxes qui culmine, en 1770, avec la publication du *Système de la nature*. Le retentissement de cette bombe philosophique tombée du ciel est considérable, il suscite curiosité, colère et réticences parmi les adversaires et les alliés. Voltaire a pris, ou prétend en avoir pris connaissance seulement début mai⁴. À la fin du mois de juin⁵, il propose à son éditeur genevois Gabriel Cramer d'interrompre la préparation du tome I des *Questions sur l'Encyclopédie*, son « petit dictionnaire encyclopédique » comme il dit, pour une affaire plus urgente :

Monsieur Cramer pourrait-il sans faire tort à l'impression de cet ouvrage imprimer une réponse au *Système de la nature* avec une réponse aux trois Juifs prétendus ?

Ces deux réponses entrèrent, il est vrai, dans le petit dictionnaire encyclopédique à la lettre D et à la lettre F.

Mais il est nécessaire de donner actuellement ce petit ouvrage qui sera un avant-goût du dictionnaire, et qui pourra disposer favorablement les esprits. Il serait même très bon de se hâter⁶.

Le « petit ouvrage » dont Voltaire veut faire hâter l'impression sera donc composé de deux réponses : la première au *Système de la nature*, la deuxième aux *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands à M. de Voltaire* (1769) de l'abbé Antoine Guénée. Avec cette publication, Voltaire poursuit un double but : d'une part, il s'agit de s'opposer publiquement au matérialisme athée tout en prenant soin de contrebalancer ses critiques par un coup de pied donné à un apologiste catholique qui avait osé l'attaquer sur sa lecture de l'Ancien Testament ; d'autre part, il veut donner un « avant-goût » de son nouvel ouvrage alphabétique, les *Questions*

4. Voir sa lettre à Jacob Vernes du 7 mai 1770 (D16335). Selon P. Charbonnel (« 1770-1771 – Bruit et fureur », p. 116), Voltaire a dû lire l'ouvrage dès sa distribution à Paris début 1770.

5. Selon la nouvelle datation proposée par Gillian Pink dans son édition critique de l'article « Fonte » (*OCV*, t. 72, p. 170). Dans l'édition Besterman, cette lettre est datée « Vers le 1^{er} juin 1770 ».

6. D16374.

OLIVIER GUICHARD

Du tabagisme et des jésuites : à propos de *l'Impromptu sur une tabatière confisquée*

Parmi les textes de jeunesse de Voltaire, qu'on peine généralement à établir et contextualiser de manière précise, *l'Impromptu sur une tabatière confisquée* occupe une place importante¹, tant il illustre le discours anecdotique et rétrospectivement prophétique attaché à sa scolarité au collège jésuite de Louis-le-Grand, de son entrée en classe de septième en 1703 à son échec en classe de philosophie en 1711. Parue sans son consentement – on connaît ses réticences récurrentes à voir publier ses *juvenilia* – dans *Les Nouveaux amusements du cœur et de l'esprit* en 1737, puis dans *Le Portefeuille trouvé* en 1757 et *L'Année littéraire* en 1769 avant d'intégrer le corpus des *Pièces inédites* publiées en 1820 par Corneille Jacobsen chez Didot l'Aîné, cette composition versifiée reniée par Voltaire dans le *Commentaire historique*² et écartée de l'édition des *Œuvres complètes* par la Société littéraire-typographique (Kehl), sert sans surprise à L. Paillet de Warcy, le premier de ses biographes à en faire mention, à prouver la précocité de son génie littéraire et sa force de caractère³.

Le topos – l'un des rares à être littérairement attesté⁴ pour sa jeunesse avec *Le Loup moraliste* et le poème au Dauphin sur les étrennes en faveur d'un invalide – est le suivant : un jour qu'il s'ennuie en classe, François-Marie Arouet s'amuse à jeter en l'air sa tabatière. Le régent, dont le nom n'est pas précisé, lui demande de l'apporter et la confisque. Pour la recouvrer, le jeune Voltaire devra se fendre de quelques bons vers. Il les achève en un quart d'heure :

*Adieu, ma pauvre tabatière ;
Adieu, je ne te verrai plus ;*

1. *OCV*, t. 1B, p. 365-366. Sur les éditions successives du texte, se reporter aux additions et corrections d'André Magnan publiées en ligne par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, c18.net/vo/voc_pages.php?nom=vo_oc_01b_tabatiere.

2. *OCV*, t. 78C, p. 129-130.

3. L. Paillet de Warcy, *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, Paris, Dufriche, 1824, t. I, p. 10.

4. Dans un courrier adressé à Voltaire le 20 juin 1739 (D2032), le marquis d'Argenson, sans préciser toutefois qu'il fut témoin de ces épisodes de la vie de son conscrit, écrit : « J'ai les 3 odes dont vous me parlez. L'homme au recueil que je vous ai dit a jusques au moindre chiffon que vous ayez jamais écrit. Je ne sais pas comment il a fait. Mandez-moi s'il est flatteur d'être ainsi suivi par des inconnus. J'ai donc bien grossi mon portefeuille et relu avec délice ces anciennetés de vous que j'avais commencé à mettre en portefeuille à part des le Loup moraliste, la tabatière saisie, des étrennes à Monseigneur. Nous étions bien petits alors ».

*Ni soins, ni larmes, ni prière,
 Ne te rendront à moi ; mes efforts sont perdus.
 J'irais plutôt vider les coffres de Plutus.
 Mais ce n'est point en lui que l'on veut que j'espère ;
 Pour te ravoïr, hélas ! il faut prier Phébus,
 Et de Phébus à moi si forte est la barrière
 Que je m'épuiserais en efforts superflus.
 C'en est donc fait : adieu ma pauvre tabatière ;
 Adieu, je ne te verrai plus.⁵*

Souvent réduit, à la suite de Paillet de Warcy, à un trait piquant, l'*Impromptu sur une tabatière confisquée* constitue un témoignage précieux de l'éducation reçue par Voltaire chez les jésuites. La marque d'indiscipline – en vérité bien innocente et souvent confondue avec les prémisses d'un libertinage plus tardif – appelle une réparation qui relève davantage de la correction que de la sanction ; la preuve de la culpabilité s'efface au profit d'un encouragement à écrire et d'une utilisation éprouvée de la poésie à des fins pédagogiques⁶. Le cadre de référence est celui de la mythologie antique, dans lequel l'enseignement néo-classique reçu par Voltaire est dispensé. Deux divinités apparaissent, qui ne quitteront plus le panthéon de l'écrivain : le dieu de la richesse, Plutus, et celui de la gloire littéraire, Apollon-Phébus⁷. A-t-il lu *Voiture* ? Cède-t-il, apprenti poète, à la pédanterie langagière de la bonne société que Molière, cinquante ans plus tôt, moquait dans *Les Fâcheux* ? Voltaire opte pour une quintuple rime en *us* (plus / perdus / Plutus / Phébus / superflus) qui fleure bon le Grand Siècle et adopte une fausse modestie de rigueur (« Et de Phébus à moi si forte est la barrière / Que je m'épuiserais en efforts superflus ») destinée à susciter la bienveillance du lecteur. La répétition finale des deux premiers vers (« Adieu, ma pauvre tabatière / Adieu, je ne te verrai plus »), renforcée par un quadruple et ambivalent : « Adieu », procède de la même intention⁸.

Illustration presque trop parfaite des prédispositions du jeune Arouet pour

5. *Pièces inédites*, p. 74. Nous retenons ici la version publiée par Corneille Jacobsen (reprise par Paillet de Warcy), qui a eu accès à certains papiers de Thieriot. Elle est donnée comme variante dans les *OCV* (t. 1B, p. 366, 4-14 PI). Suivant l'avis d'André Magnan, il nous apparaît que « cette version est plus vive : elle compte onze vers au lieu de quatorze ; elle est brillante, entièrement construite sur deux rimes au lieu de trois ; elle est plus imagée » (voir supra).

6. S. Menant, *La Chute d'Icare : la crise de la poésie française, 1700-1750*, Genève, Droz, p. 7-45. *OCV*, t. 1B, p. 365.

7. Les deux divinités forment les sujets de ballets anonymes donnés comme intermèdes à deux tragédies respectivement signées des pères Charles Porée et Gabriel-François Le Jay, *Brutus* et *Crésus* : – *Le Triomphe de Plutus, dieu des richesses*, ballet qui sera dansé sur le théâtre du collège de Louis-le-Grand, à la tragédie de *Brutus* premier consul des Romains, pour la distribution des prix fondés par Sa Majesté. Le mercredi premier août 1708 à une heure après midi, [Programme imprimé], Paris, L. Sevestre, 8 p. BnF, Rés. Yf-2732 (31) et 2861 et Marie Demeilliez, « *Un plaisir sage et réglé* ». *Musiques et danses sur la scène des collèges parisiens (1640-1762)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2010, t. II, p. 316. – *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé ballet, meslé de chant et de déclamation*, qui sera dansé à la tragédie de *Crésus*. Mercredi 5^e d'aoust 1711, [Programme imprimé], Paris, L. Sevestre, 1711, 14 p. BnF, Rés. Yf-1767 et M. Demeilliez, t. II, p. 325.

8. *OCV*, t. 1B, p. 366.

MELANIE SLAVIERO

La porte de la galerie Voltaire au château
de Cirey : sceau d'un imaginaire voltairien de la
science et seuil d'un espace scientifique nouveau
au XVIII^e siècle

On vous attend à Cirey, mon cher ami ; venez voir la maison dont j'ai été l'architecte. J'imite Apollon, je garde des troupeaux, je bâtis, je fais des vers, mais je ne suis pas chassé du ciel¹.

C'est souvent sur ce ton léger et railleur que Voltaire invite ses proches à venir partager quelques temps sa compagnie au château de Cirey-sur-Blaise, en Champagne, où celui qui n'était pas encore le patriarche de Ferney a séjourné près de quinze années. Le philosophe avait trouvé refuge dans la demeure Du Châtelet après avoir pris la fuite, chassé non pas du ciel, mais de Paris, suite à la publication houleuse des *Lettres philosophiques* en 1734. L'asile politique se transforme rapidement en une retraite pérenne, durant laquelle Voltaire étudie avec grand sérieux la physique et travaille à la rédaction des *Éléments de la philosophie de Newton* – qui fait l'objet d'une première publication partielle en 1738 – sans tourner le dos à son activité de poète et de dramaturge. De son côté, Émilie Du Châtelet, qui finit par s'établir durablement au château avec le philosophe², étudie en profondeur les travaux mathématiques de Leibniz et prépare une traduction de l'œuvre de Newton. En dehors de son activité scientifique, la marquise cultive son intérêt pour la poésie et la musique³. À Cirey, cependant, on ne se limite pas à une sage étude. Voltaire et Mme Du Châtelet « [bâtissent] » et se font « [architectes]⁴ ». En 1734, le philosophe découvre un château dans un certain état de délabrement ;

1. Voltaire à Jean-François Lériget de La Faye, 20 octobre 1736, D1178. Nous modernisons partout l'orthographe.

2. Le marquis Du Châtelet, quant à lui, multiplie les absences prolongées en raison de son activité militaire.

3. Imprégnée très tôt d'une culture littéraire aussi bien classique que moderne, la marquise Du Châtelet a très certainement eu une activité poétique. Par ailleurs, sa formation musicale lui permet de chanter avec talent lors des séances de musique qui ont lieu à Cirey (voir *Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, éd. Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre International d'étude du XVIII^e siècle, Introduction, t. I, p. 5-8).

4. Renaud Bret-Vitoz consacre un chapitre au « goût de bâtir » qui anime le couple dans *Cirey en Champagne avec Voltaire*, Le Poët-Laval, Bleulefit, 2014, p. 85-113.

quand il repart en 1749, peu après la mort d'Émilie, il laisse derrière lui un édifice qu'il a contribué à entretenir, aménager et construire. Dès son arrivée à Cirey, il commence à faire rénover et aménager les pièces existantes. La marquise ne tarde pas à le rejoindre dans cette entreprise et participe à la supervision des travaux dès 1735, si bien qu'elle « passe [sa] vie avec des maçons, des charpentiers, des cardeurs de laine, [et] des tailleurs de pierre⁵ », avant que Pierre Le Brun ne prenne la tête des travaux en 1736⁶. Ensemble, Voltaire et Mme Du Châtelet font embellir et décorer les différents appartements du château ; ils font bâtir un petit théâtre à l'étage où Voltaire fera répéter ses propres pièces à l'aide de la marquise et des visiteurs du moment ; enfin, ils conçoivent et entretiennent un beau jardin qui s'étend tout autour de la Blaise. En 1737, on fait construire une galerie perpendiculaire à l'aile principale où le philosophe installera une bibliothèque, de nombreux objets de luxe et de décoration, des fauteuils et des bureaux, ainsi que les instruments scientifiques qui vont constituer son cabinet de physique⁷.

On accède à la « galerie Voltaire » depuis la cour, en traversant le seuil d'une porte majestueuse qui est sans nul doute la pièce maîtresse de cette entreprise architecturale. Même si cette porte est bâtie dès la création de l'aile en 1737, c'est le sculpteur Louis Daoust qui lui donne l'apparence que nous connaissons aujourd'hui, suite à une commande passée en octobre 1742. Elle présente dès lors « un spectaculaire programme philosophique et artistique⁸ ». Chacun des pilastres de la porte prend en effet l'aspect d'une colonne antique, de style dorique, sur lesquelles sont gravés des objets et instruments à caractère allégorique qui renvoient par métonymie aux différents domaines des arts et des sciences, à l'image des intérêts qui occupent alors le couple Voltaire / Du Châtelet. Le pilastre gauche est dominé par les attributs des sciences : de haut en bas, on découvre un globe céleste – plus précisément une sphère armillaire⁹ – et une lunette pour l'astronomie, un compas, une règle et un rapporteur pour la géométrie, deux branches végétales pour l'histoire naturelle ; enfin, intercalées entre deux inscriptions poétiques, une plume et une boîte à sable illustrant la poésie et plus généralement l'écriture. De l'autre côté, le pilastre droit évoque principalement les beaux-arts,

5. Émilie Du Châtelet à Maupertuis, août 1735, *Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, t. I, lettre 47, p. 179.

6. Émilie Du Châtelet à Moussinot, 16 décembre 1736, *Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, t. I, lettre 85, p. 238-239.

7. En 2015, les archives départementales de la Haute-Marne ont consacré une exposition aux archives du fonds Du Châtelet, acquises en 2012, qui permet de restituer avec précision l'évolution des travaux et des aménagements du château de Cirey. Voir *Dans les arcanes d'une famille illustre : les archives Du Châtelet révélées. Exposition présentée du 19 juin au 18 décembre 2015*, Archives Départementales de la Haute-Marne, 2015. On connaît notamment le détail du mobilier du château sur la période qui nous intéresse grâce à un vaste inventaire intitulé *État général des meubles du château de Cirey fait au mois d'avril 1746* (coté 100 J 3793).

8. Renaud Bret-Vitoz, « “Tout ce que l'œil peut embrasser sans peine” : la prééminence du visuel dans le théâtre de Voltaire », *Revue Voltaire* 12, 2012, p. 230.

9. Le portrait que Marie-Anne Loir a tiré d'Émilie Du Châtelet la représente en savante, compas à la main, avec une sphère armillaire en second plan.

BÉATRICE LOVIS

« Songez que c'est un capitaine bernois
qui parle à Charles le Téméraire ».

La création des *Scythes* en 1767
au théâtre de Mon-Repos à Lausanne

« On ne se douterait pas, monsieur, qu'un théâtre établi à Lausanne, des acteurs peut-être supérieurs aux comédiens de Paris, enfin une pièce nouvelle, des spectateurs pleins d'esprit, de connaissances et de lumières, en un mot tous les soins qu'entraînent de tels plaisirs, m'ont empêché de vous écrire plus tôt¹. » Pendant les hivers 1757 et 1758, la petite ville de Lausanne se mue soudainement en un second Paris sous la plume de Voltaire. Si cette métamorphose est surtout le fruit de l'imagination d'un écrivain enthousiaste et flatté de voir ses propres œuvres jouées avec succès sur le théâtre aménagé dans la propriété de Mon-Repos², les représentations lausannoises dirigées par Voltaire marquent bel et bien l'essor de la vie théâtrale romande, vaudoise en particulier, qui connaîtra une forte activité jusqu'à la Révolution française³.

À Lausanne, le dramaturge peut compter sur les talents de comédien et de musicien de David-Louis Constant d'Hermenches (1722-1785), un officier vaudois au service de Hollande. C'est en 1755 qu'ont lieu leurs premiers échanges épistolaires. Constant venait probablement de faire la connaissance de Voltaire aux Délices, où celui-ci avait élu domicile quelques mois plus tôt. Constant reçoit en novembre 1755 un exemplaire de *L'Orphelin de la Chine*, créé à la Comédie-Française en août et fraîchement sorti des presses parisiennes. Ce sont les débuts d'une longue relation épistolaire entre un écrivain vieillissant à la renommée internationale, âgé alors de 61 ans, et un jeune Lausannois de 33 ans, pétri d'ambition⁴. Ce sont également les débuts d'une intense collaboration autour de leur passion commune qu'est le théâtre. Le triomphe que remportent les deux

1. D7207, lettre de Voltaire à Jean Lévesque de Burigny, 20 mars 1757.

2. Pour l'analyse des saisons 1757 et 1758, voir Béatrice Lovis, « Jouer aux côtés de Voltaire sur le théâtre de Mon-Repos à Lausanne : l'entrée en scène réussie de la famille Constant », *Annales Benjamin Constant* 40, 2015, p. 9-68.

3. Voir notre thèse de doctorat, *La Vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, Université de Lausanne, 2019 (à paraître). Le dossier de sources sera prochainement mis en ligne sur la plateforme lumières.unil.ch.

4. Cette correspondance, conservée aux Archives nationales de La Haye dans le fonds Constant

premières saisons de Mon-Repos permet à David-Louis Constant d'Herminches (fig. 1) de s'affirmer comme le digne émule de Voltaire. Le dramaturge ne tarira d'ailleurs pas d'éloges à son sujet⁵ et le choisira même pour inaugurer son théâtre à Ferney lors de la création d'*Olympie* le 24 mars 1762.

Après le départ de Voltaire, le théâtre de Mon-Repos se soutient pendant douze années encore. Les représentations sont moins brillantes qu'en 1757 et 1758, l'absence du dramaturge y étant pour beaucoup. Mais le répertoire proposé est toujours exigeant : la troupe de Mon-Repos monte des tragédies et des comédies de Voltaire, des opéras-comiques, parfois accompagnés de ballets. Si les sources à disposition sont bien moins nombreuses que pour les deux saisons inaugurales, l'hiver 1767, très bien documenté, fait exception. Il s'agit de la dernière saison importante durant laquelle Constant sera le grand organisateur des festivités à Mon-Repos, non sans rencontrer quelques contrariétés. Il devra en effet affronter les diatribes d'un pasteur lausannois qui, sous couvert d'anonymat, condamne publiquement le théâtre dans la presse, alors même que Mon-Repos s'apprête à commencer sa saison théâtrale. De nombreuses lettres font état de ce conflit, qui finira par s'apaiser après l'échange de quelques vers satiriques et chansons. Le second événement de cette saison est la création d'une nouvelle tragédie de Voltaire, *Les Scythes*. Tout en remportant (provisoirement) son bras de fer avec la morale protestante, Constant ose en même temps se confronter à deux autres autorités, une confrontation qui le mène sur un terrain plus glissant et que nous nous proposons d'étudier dans le cadre de cet article. Il s'agit à la fois de l'autorité littéraire de Voltaire et de la légitimité du gouvernement bernois, que le Lausannois remet en cause. Ces velléités transparaissent en creux dans la correspondance échangée à l'occasion des répétitions des *Scythes*.

Avant de poursuivre, il est utile de rappeler quelques éléments significatifs relatifs au contexte de création de cette tragédie⁶. La majeure partie de la pièce est écrite en quelques semaines seulement, de fin septembre à fin novembre 1766. Comme à son habitude, Voltaire fait relire son manuscrit auprès de ses amis intimes, parmi lesquels le comte d'Argental, le cardinal de Bernis et le duc de Choiseul, l'un des dédicataires de la pièce. Malgré les nombreuses réticences de ces derniers au sujet du déroulement de l'intrigue, Voltaire maintient ses choix et s'active pour que l'on imprime et joue sa nouvelle tragédie le plus rapidement possible⁷. En février, on répète la pièce simultanément à Lausanne, Genève, Paris, Lyon et aussi à Bordeaux, semble-t-il⁸. Toutefois, c'est à Mon-Repos que

de Rebecque, a été éditée par Alfred Roulin : *Lettres inédites [de Voltaire] à Constant d'Herminches*, Paris, Buchet/Chastel Corrêa, 1956.

5. Voltaire le qualifie comme « l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation » auprès du duc de Richelieu (D12350, de Ferney, 27 janvier 1765).

6. Voir Robert Niklaus et Thomas Wynn, « Introduction » de l'édition critique des *Scythes*, *OCV*, t. 61B, 2012, p. 261-337.

7. Les raisons de cet empressement sont détaillées par Niklaus et Wynn, *OCV*, t. 61B, p. 275.

8. D14007, lettre de Voltaire à Henri-Louis Lekain, [de Ferney], 2 mars 1767 : « puisqu'on la joue

NICOLAS MOREL

Dans l'ombre de Voltaire :
Gabriel et Philibert Cramer,
genevois avant tout

Alors commença pour nos ancêtres une vie mouvementée, avec un homme dont l'activité incessante ne laissait ni trêve, ni repos à ceux qui se trouvaient en relation d'affaires quotidiennes avec lui. En effet, Gabriel et son frère Philibert avaient assumé la lourde tâche d'imprimer et d'éditer la production littéraire continue de ce bourreau de travail, qui les harcelait sans cesse. Ce vieillard, affligé d'une hâte extrême, était constamment sur le dos de ses imprimeurs qui, à son avis, n'auraient dû avoir d'autres occupations que de travailler du matin au soir à l'impression et à l'écoulement de ses œuvres ou de celles de ses amis¹.

Particulièrement virulents, les mots choisis par l'historien Lucien Cramer pour présenter les rapports entre ses ancêtres, Gabriel et Philibert Cramer, et Voltaire rejoignent une idée pourtant communément admise : celle de la nature conflictuelle de la « relation d'affaires » entre un auteur prolifique et – osons l'anachronisme – ses éditeurs, unanimement présentés comme paresseux. Publiées par Bernard Gagnebin en 1952, la même année que l'essai daté et sans doute orienté de Lucien Cramer, les *Lettres inédites à son imprimeur Gabriel Cramer* par Voltaire² tendent certes à confirmer cette vision. Mais doit-on prendre au sens littéral une correspondance asymétrique, constituée de notes, billets et lettres griffonnés souvent à la hâte par Voltaire, et destinés à désamorcer officiellement les risques suscités par les publications en grande partie clandestines de ce dernier ? Un premier constat s'impose : rares sont les ouvrages consacrés à l'histoire de la librairie Cramer, puisqu'outre les deux ouvrages cités, seul un mémoire de licence rédigé par Janine Piguët en 1946 aborde la question sous cet angle³. Pourtant, si Voltaire choisit « de venir se faire chamois des Alpes⁴ », n'est-ce pas aussi parce qu'il a été séduit par la possibilité de travailler avec les deux frères libraires ? Est-ce

1. Lucien Cramer, *Une famille genevoise. Les Cramer*, Genève, Droz, 1952, p. 16.

2. Voltaire, *Lettres inédites de son imprimeur Gabriel Cramer*, éd. Bernard Gagnebin, Genève, Droz ; Lille, Giard, 1952.

3. Janine Piguët, *Une maison d'édition genevoise : les Cramer*, Mémoire présenté en 1946 à l'École d'Études Sociales à Genève .

4. Voltaire à Gabriel Cramer, [1774/1775 ?], D19271.

la seule proximité des presses Cramer qui a incité le philosophe à poursuivre cette collaboration jusqu'à l'édition dite « encadrée » de 1775 ? S'agit-il d'ailleurs d'une simple « relation d'affaires » ? Il semble plutôt que, au fil des ans, des publications, des démêlés avec les autorités genevoises, et malgré les remontrances feintes ou sincères, se noue une véritable familiarité qu'il est urgent de restituer⁵.

De ce premier constat en découle un second. S'il n'existe que peu d'ouvrages spécifiquement consacrés aux Cramer, il en résulte que la relation entre Voltaire et ses derniers ne nous est connue qu'au travers du prisme du grand homme. Le monumental *Voltaire en son temps* de René Pomeau est en ce sens éloquent : quasiment pas une référence aux deux frères libraires qui ne rappelle d'abord leur statut de serviteurs du philosophe. Bel et bien attachés à mettre au jour le travail de Voltaire et de sa plume, Gabriel et Philibert Cramer sont-ils voués à rester dans l'ombre du « bourreau de travail » des Délices puis de Ferney ? Là aussi, il est important de reprendre l'histoire de la librairie Cramer et son rôle dans le développement du monde du livre à Genève et en Europe, entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Maison solidement implantée, avec près de 400 correspondants en France, en Europe et même outre-mer⁶, les frères Cramer sont ainsi les héritiers d'une maison qui a su se démarquer et prospérer dans un contexte concurrentiel *avant* l'arrivée de Voltaire. La virulence de Lucien Cramer ne s'explique-t-elle pas ainsi, du moins en partie, par une volonté de défendre l'honneur de ses ancêtres face au silence de l'historiographie voltairienne ?

Ce silence est d'autant plus éloquent lorsqu'il s'agit de Philibert Cramer, dont la trace disparaît des ouvrages consacrés à Voltaire à partir de 1762, date de son retrait des affaires de la librairie familiale. En effet, c'est surtout avec celui qu'il surnomme « Caro Gabriel » que Voltaire accomplit l'essentiel de ses publications. On connaît ainsi mal les détails du départ de Philibert, et encore moins ses causes réelles : est-ce par manque de goût pour l'imprimerie ? est-ce par dépit devant « les harcèlements du vieillard » qui remplissent la presse ? Ou ce départ répond-il à des considérations tactiques ? Lorsque l'aîné Gabriel assume le rôle risqué d'imprimer et de diffuser les œuvres de Voltaire, le cadet Philibert aurait pour rôle d'intégrer les autorités politiques genevoises, afin d'assurer que cette activité ne soit pas entravée⁷. Scénario généralement admis par les historiens, la répartition des responsabilités entre les deux frères n'est pourtant attestée par aucune source, et mérite d'être reconsidérée. Dans le même temps, c'est la carrière de Phi-

5. Ce à quoi s'attache un ouvrage rédigé par l'auteur de ces lignes, *De l'encre aux Lumières : la famille Cramer et la librairie genevoise sous l'Ancien Régime*, à paraître aux éditions Slatkine avec l'aide de la Fondation Brandis, et dont la sortie est prévue pour octobre 2021.

6. On peut estimer qu'en 12 ans, entre 1755 et 1767, et malgré sept années de guerre, ils eurent 410 correspondants disséminés dans 106 villes différentes. Voir Giles Barber, « The Cramer of Geneva and their trade in Europe between 1755 and 1766 », *SVEC* 30, 1964, p. 377-413.

7. C'est ce que sous-entend encore récemment Yann Sordet, qui écrit que Gabriel et Philibert « scind[ent] leurs responsabilités politiques et commerciales » pour mieux publier les œuvres des Lumières (*Histoire du livre et de l'édition : production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, p. 465).

SILVIO CORSINI & ANDREW BROWN

François Grasset, éditeur de Voltaire

On connaît le rôle important joué par les presses de Genève dans l'impression des œuvres de Voltaire, au service de laquelle les Cramer, ses éditeurs privilégiés, ou, plus discrètement, Gabriel Grasset, ont mis leurs talents à disposition¹. À vingt lieues de Ferney, sur terres bernoises, Lausanne (où le philosophe séjourna à plusieurs reprises entre 1755 et 1759) n'est pas restée en marge de cette activité éditoriale induite par l'établissement de Voltaire aux portes de la Suisse, au château de Tournay dès 1758, puis à Ferney.

C'est principalement sur le frère aîné de Gabriel, François Grasset, qu'il convient de se pencher pour tenter de prendre la mesure de la contribution lausannoise à la « fabrique voltairienne ». À vrai dire, l'histoire des relations entretenues par François Grasset avec Voltaire commença plutôt mal. Mis en cause lors de l'affaire de *La Pucelle* en 1755, qui valut à l'ancien commis des frères Cramer, à l'issue d'une visite mouvementée aux Délices, de séjourner plusieurs jours dans les geôles genevoises², Grasset, passé au service de Marc-Michel Bousquet à Lausanne³ puis établi à son propre compte dans cette ville, dut essuyer une nouvelle fois l'ire du philosophe après avoir publié la *Guerre littéraire* en 1759⁴. Interdit d'impression, puis banni en 1760 par les autorités bernoises, maîtresses du Pays de Vaud, il fut contraint à parcourir l'Europe durant plusieurs années avant de pouvoir se rétablir en 1765 à Lausanne où il demeura l'un des libraires-éditeurs les plus actifs de la ville jusqu'à son décès en 1789 à l'âge de 66 ans.

Quel que soit le rôle exact joué par François Grasset dans le cadre de la publication de la première édition de *La Pucelle* donnée au public à l'insu de l'auteur

1. Voir par exemple Voltaire, *Lettres inédites à son imprimeur Gabriel Cramer*, éd. Bernard Gagnebin, Genève, Droz, 1952, ou Andrew Brown, « Gabriel Grasset éditeur de Voltaire », dans *Voltaire et le livre*, textes réunis par François Bessire et Françoise Tilkin, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 67-105.

2. Jean-Daniel Candaux, « Les débuts de François Grasset », *SVEC* 18, 1961, p. 197-235 ; voir aussi Silvio Corsini, *Fieffé fripon ou libraire de génie ? La percée de François Grasset à Lausanne : 1754-1767* (mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Lausanne, 1984) et Jerom Vercreusysse, introduction à *La Pucelle d'Orléans*, *OCV*, t. 7, 1970, p. 44-57.

3. Pour des informations sur les différents imprimeurs et éditeurs actifs à Lausanne à l'époque, voir Silvio Corsini, « Imprimeurs, libraires et éditeurs à Lausanne au siècle des Lumières », dans *Le Livre à Lausanne. Cinq siècles d'édition et d'imprimerie, 1493-1993*, sous la direction de Silvio Corsini, Payot Lausanne, 1993, p. 50-69.

4. Louis-Édouard Roulet, *Voltaire et les Bernois*, Neuchâtel, La Baconnière, 1950 ; voir aussi la thèse de Charlotte Lemke, consacrée à « Voltaire et Grasset », soutenue en 1945 à la Wayne State University, Detroit.

par Jean-Henri Maubert de Gouvest, sa responsabilité éditoriale quant à la *Guerre littéraire; ou choix de quelques pièces de M. de V***** avec les réponses; pour servir de suite et d'éclaircissement à ses ouvrages*, un recueil dirigé contre Voltaire et renfermant ses textes les plus polémiques accompagnés de diverses réfutations, ne laisse pas de doute. La correspondance du philosophe met en relief le rôle qu'il joua dans l'interdiction de ce livre puis dans le bannissement de Grasset des terres bernoises⁵. Elle dévoile également comment le frère cadet de François, Gabriel, ancien chef d'atelier des Cramer établi à son propre compte avec le soutien de Voltaire, sut s'activer afin qu'un rapprochement entre les deux hommes se produise à partir de 1763. Le pardon accordé à François Grasset faisait-il partie, d'une manière ou d'une autre, de l'accord passé entre Voltaire et Gabriel Grasset? À la demande de Mme d'Aubonne, le patriarche semble bien s'être engagé durant l'été 1763 à prier Abraham Freudenreich⁶ d'intercéder auprès de l'avoyer de Berne⁷ en faveur du libraire en exil afin de permettre son retour en grâce⁸. De son côté, François Grasset écrit le 12 août 1763 à Albrecht von Haller:

Enfin avant hier 10^e du courant voici ce que m'a écrit mon frère:

Mon Très Cher frère,

Une Lettre que je reçut hier de M^r de Voltaire m'à fait un sensible plaisir à vôtre sujet puisqu'il a la bonté de m'ordonner de vous faire savoir, que quoi que il aye beaucoup à se plaindre de vous il vous pardonnera à condition que vous lui dirés vos torts vis à vis de lui. Je crois que vous n'hésitez pas un moment de faire ce qu'il exige: C'est à ce prix qu'il vous accordera sa grande Protection. J'espère apprendre de vous ce que vous aurez fait à ce sùjet, afin que je le puisse remercier des bontés qu'il veut bien avoir pour vous. J'attend vôtre réponse par tout 1^r courier et suis vôtre très dévoué frère.

Signé Gabriel Grasset.

P. S. Monsieur de Voltaire a dit aussi qu'il s'employera auprès de Leurs Excellences de Berne & qu'il n'y a que la seule excuse que vous lui ferez qui vous puisse attirer sa Protection.

J'ai écrit hier à M^r de Voltaire pour lui dire que j'acceptoit la condition qu'il exige, et quels autres aveux ait-je à lui faire que d'avoir contribué à l'impression de la *Guerre Littéraire*⁹?

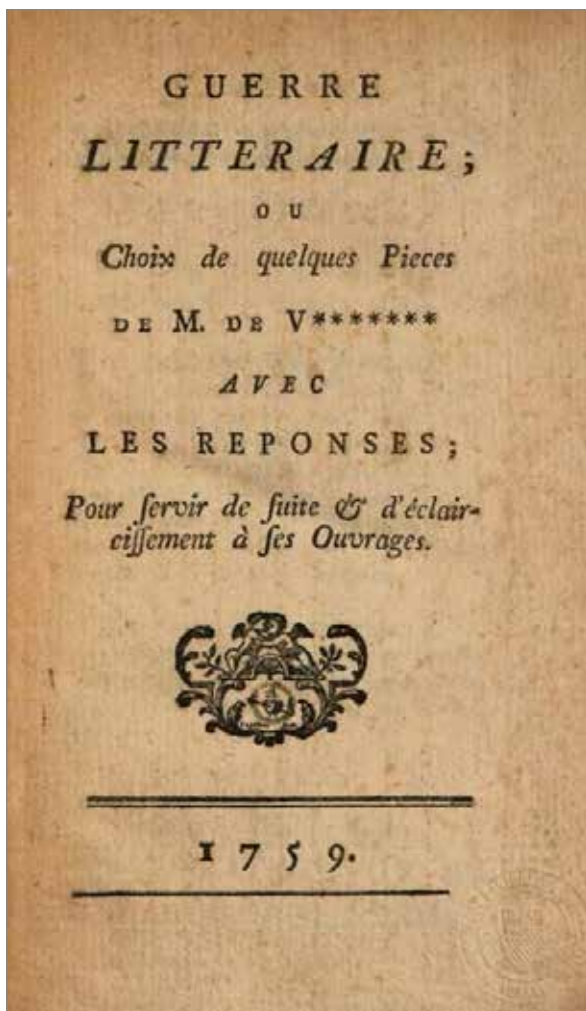
5. Voir par exemple la réponse de Voltaire à Albrecht von Haller (24 mars 1759, D8210; 16 mars 1759, D8193) ou sa lettre du 2 avril 1760 à Élie Bertrand (D8837).

6. Abraham Freudenreich (1693-1778), banneret de Berne de 1750 à 1766.

7. Albert-Frédéric d'Erlach (1696-1788), avoyer (chef du gouvernement) de Berne de 1759 à 1785 (années impaires).

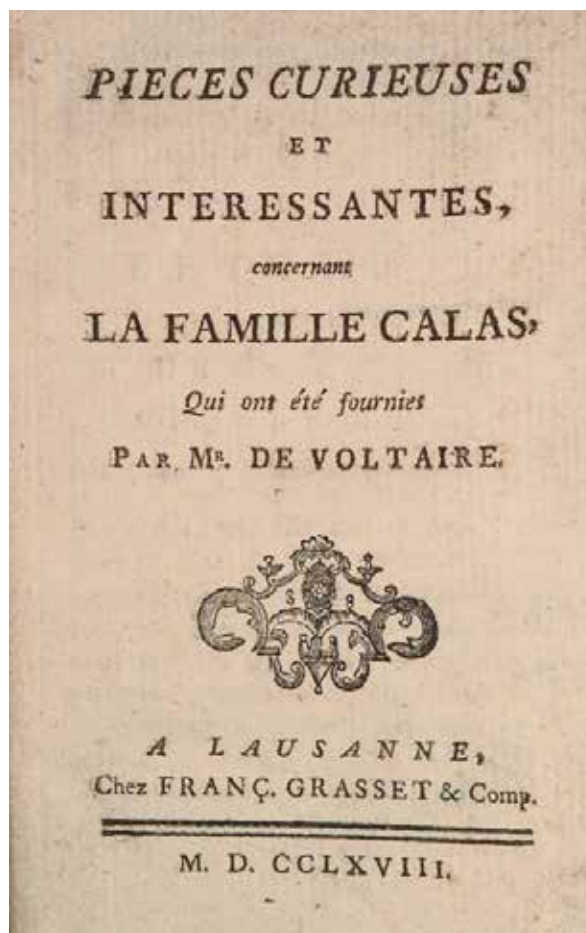
8. Louise-Honorée-Françoise d'Aubonne à Jean-Alphonse Rosset de Rochefort, 10 août 1763 (D11352). Cette lettre n'est connue que par la traduction anglaise de Meredith Read, qui eut accès aux archives de Grasset lors de la rédaction de son ouvrage *Historic studies in Vaud, Berne, and Savoy: from Roman times to Voltaire, Rousseau, and Gibbon*, London, 1897.

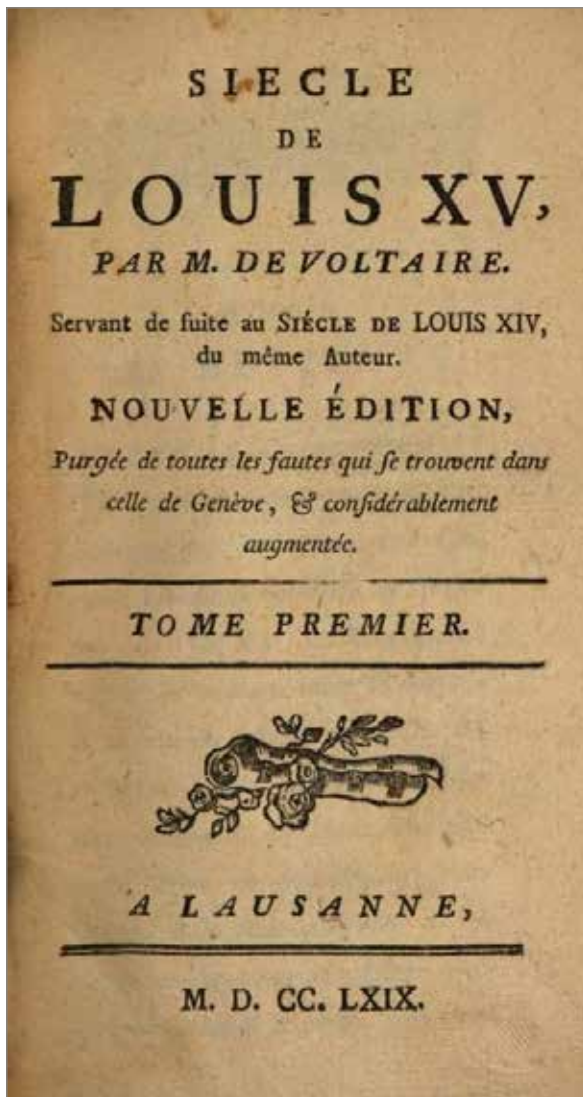
9. D11357. La lettre de Gabriel Grasset citée n'a pas été conservée.



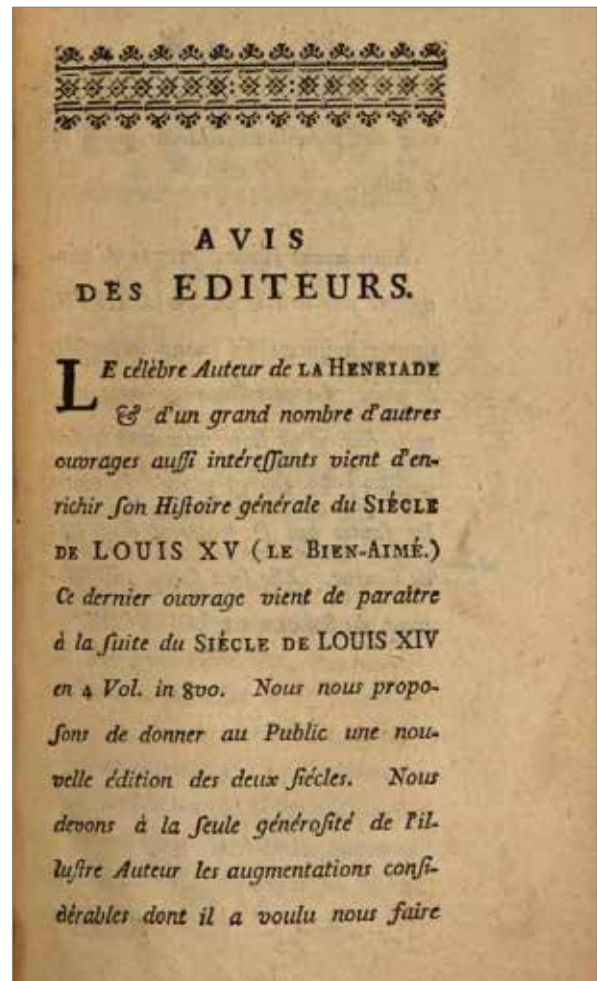
1. *Guerre littéraire*, 1759. Cet ouvrage a été publié par François Grasset à Lausanne, probablement à l'initiative du pasteur vaudois Jean-François de Molin de Montagny; il est composé de divers textes de Voltaire accompagnés de réfutations par David-Renaud Boullier, Jacob Vernet et Jean-Pierre Leresche.

2. *Pièces curieuses et intéressantes*, 1768. Paru huit ans après la *Guerre littéraire*, ce recueil consacré à l'affaire Calas pourrait marquer le retour en grâce de François Grasset auprès de Voltaire.





3-4. Pour cette édition du *Précis du siècle de Louis XV*, François Grasset précise dans l'Avis des éditeurs placé en tête qu'il a bénéficié d'augmentations inédites fournies par l'auteur.



STÉPHANIE GÉHANNE GAVOTY

Pèlerinage à Ferney: Mallet-Butini prend la plume

En matière voltairienne, à l'heure où prend fin la magistrale et très documentée édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, il est bien rare de faire des découvertes. Le constat pourrait conduire à ne plus revenir aux sources premières, notamment manuscrites, que recèlent les fonds de nos bibliothèques. Pourtant, les évolutions de la recherche invitent à envisager à nouveaux frais certains documents déjà indiqués ou exploités. Ainsi, un pan encore récent des études littéraires s'attache dorénavant aux occasionnels, à ces imprimés marqués par leur format éditorial réduit et par le caractère ponctuel et circonstancié de la publication¹. La présente contribution s'y inscrit en quelque sorte en ce qu'elle prétend faire la lumière sur quelques feuilles volantes oubliées, qui, au moment de leur découverte ou de leur recueillement, ont pu être tenues pour secondaires et n'ont pas fait l'objet de mention détaillée ou d'étude. Celles étudiées ici, additions à la muséographie voltairienne, remettent au jour un voltairien oublié, un Ferneysien aussi, et constituent un nouveau jalon dans l'histoire posthume de Voltaire, en particulier sous l'angle des visites de Ferney².

Le volume côté NAF 24343, conservé à la Bibliothèque nationale de France au département des manuscrits et récemment mis en ligne³, renferme sous le titre « Pièces relatives à Voltaire et à son époque » nombre de pièces secondaires, étant formé pour une bonne part des « papiers Wagnière », vestiges voltairiens manuscrits et imprimés que collectionna le secrétaire de Voltaire⁴, mais aussi d'un lot d'autographes acquis par la librairie Maggs vers 1918⁵. Ce lot, dont les lettres de Voltaire ont été versées ailleurs⁶, forme une collection hétéroclite, constitué d'un

1. Nicolas Petit, *L'Éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 1997.

2. Christophe Paillard distingue visite à Voltaire, séjour à Ferney et visite à Ferney ou de Ferney (« Entre tourisme et pèlerinage, voyage d'affaires et expérience littéraire : Wagnière, acteur et témoin de la "visite à Ferney" », *Orages* 8, 2009, p. 21-50, ici p. 29-32.

3. Gallica : gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10073515d.

4. Sur les « papiers Wagnière », voir Jacqueline Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix (1746-1826) », *RHLF* 77 : 2, 1977, p. 187-205, en particulier les p. 196-197 ; *Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*, éd. Christophe Paillard, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005.

5. Il faut consulter le recueil NAF 23344, f. 125-127 pour trouver cette liste de 27 autographes.

6. Certaines lettres, marquées d'une numérotation à l'encre verte (ou rouge), semblent avoir été extraites de papiers éditoriaux de l'édition de Kehl. Voir André Magnan, « La navette Condorcet-

Mémoire sur M. de Voltaire, de 1752, pièce 19 issue de la collection Dubrunfaut (1797-1881) dont les ventes s'échelonnèrent entre 1883 et 1890, de plusieurs papiers de Vauvenargues annotés par Voltaire (pièces 20 et 21, 26), etc., mais surtout de deux pièces manuscrites qui sont de la même main et qui portent toutes deux cet impératif: «Lisez mais n'emportez pas⁷».

Décrivons-les matériellement d'abord. La première est constituée d'un feuillet, qui, plié une fois, forme un cahier de 4 pages (hauteur: 23 cm; largeur: 18 cm). Les quatre pages ont été couvertes d'écriture, avec soin. On observe des traces de pliure, la brochure ayant été repliée par deux fois pour former un rectangle plus petit.

Un autre papier paraît avoir été employé pour le second document. Là aussi, la copie est soignée, les feuillets présentent des traces de réglure qui mettent en valeur les deux personnages du dialogue des morts, Voltaire et Rousseau. Le texte occupe trois pages sur les quatre formées par une feuille pliée, de dimensions voisines de la précédente: 25 cm de haut sur 20 cm de large. On retrouve ce format et vraisemblablement le même papier (sur lequel on devine en filigrane un W suivi d'autres lettres) sur un autre document du même recueil, conservé dans les «Papiers Wagnière». Il s'agit d'une autre copie du dialogue, établie par la même main mais avec moins de soin et sans l'impératif de lecture, probablement une première version du manuscrit reproduit ci-dessous: des variantes ont été relevées; le manuscrit a aussi servi de support pour des essais de plume⁸.

Les deux brochures sont de la même main, tout comme ce qui semble être la première version du dialogue. Cette main n'est pas celle de Wagnière, notamment au niveau des p, calligraphiés de manière reconnaissable, soit en script, soit de manière cursive avec une petite boucle au-dessus. Quant au V majuscule, il se singularise par une boucle vers le bas.

Pour achever cette description matérielle, signalons que le premier manuscrit a fait l'objet d'additions, une deuxième encre ayant ajouté un distique. En outre, chacun des manuscrits porte une marque de possession, plus ou moins lisible selon les cas, que nous reproduisons aussi.

Ruault, archive centrale du "Voltaire" de Kehl: outils, pilotis, datations, documents pour l'histoire littéraire», dans *La Correspondance de Condorcet. Documents inédits, nouveaux éclairages. Engagements politiques 1775-1792*, textes réunis et présentés par Nicolas Rieucou, avec la collaboration d'Annie Chassagne et Christian Gilain. Analyse matérielle: Claire Bustarret, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2014, p. 139-202.

7. NAF 24343, f. 251-252 et f. 254-255. Le deuxième document indique: «Lisez; n'emportez pas.»

8. NAF 24343, f. 82-83. Ira O. Wade, *The Search for a new Voltaire: studies in Voltaire based upon material deposited at the American Philosophical Society*, American Philosophical Society, 1958, 4 (An inventory of microfilms of Voltaire material in the Ricci collection at the Bibliothèque nationale) signale une autre copie, que nous n'avons pas retrouvée (p. 186).

Débat. Voltaire et la musique (IV)

Coordonné par Rémy-Michel Trotier

Voltaire et les musiciennes

En collaboration avec Raphaëlle Legrand

Après trois livraisons consacrées chacune à examiner les rapports à la musique d'une partie du corpus voltairien – théâtre en 2018, opéra en 2019, poésie en 2020 –, le débat prend ici un tour plus historique, avec trois études visant à identifier les relations du philosophe aux musiciennes ses contemporaines.

L'historiographie a jusqu'ici privilégié la collaboration de Voltaire avec le compositeur français le plus célèbre de son époque, Jean-Philippe Rameau. Or si l'on s'éloigne de l'histoire des grandes figures créatrices pour s'intéresser à celle des pratiques sociales, les femmes, qui semblaient absentes du terrain musical, se révèlent au contraire l'occuper massivement. L'activité dramaturgique de Voltaire, les nombreux liens de sociabilité qu'il a créés et le trésor inépuisable de sa correspondance contribuent ainsi à introduire de la mixité dans l'histoire de la musique, et nous permettent de mieux comprendre ce que pouvait être l'expérience, au jour le jour, de cet art.

Rémy-Michel Trotier a ainsi recherché les musiciennes qui apparaissent dans la correspondance de Voltaire, soit comme destinataires, soit simplement qu'il y fasse référence ; le nombre recensé montre que beaucoup de femmes, à l'époque, avaient un haut niveau de pratique musicale sans pour autant que l'histoire ne les identifie toujours très clairement comme musiciennes. Raphaëlle Legrand s'attache, quant à elle, à décrire un ensemble particulier de musiciennes en relation avec le dramaturge, le groupe des chanteuses professionnelles qui ont interprété ses deux opéras de 1745. Cette étude permet d'entrevoir la multiplicité et la variabilité des conditions sociales des musiciennes. Enfin, Bertrand Porot livre un portrait détaillé d'une figure féminine encore mal connue, la salonnière Thérèse Boutinon Deshayes (Mme de La Pouplinière), une musicienne et théoricienne de la musique dont l'apport intellectuel et le soutien furent conséquent, en particulier pour le compositeur de Voltaire, Jean-Philippe Rameau.

En contrepoint, la quatrième et dernière étude, de Françoise Masset, invite à reparcourir la carrière de Claude Arrieu, compositrice du XX^e siècle, qui élaborait plusieurs partitions pour des adaptations radiophoniques et scéniques de trois contes de Voltaire. Si sa collaboration avec Jean Tardieu pour *Candide* était déjà connue des lecteurs de ces *Cahiers*, ses partitions pour *L'Ingénu* et *La Princesse de Babylone* (en opéra-bouffe) sont ici mises en lumière.



Rémy-Michel Trotier, *Vingt-huit musiciennes identifiées dans la correspondance de Voltaire*

Si un opéra d'une femme réussit, j'en serai enchanté. C'est une preuve de mon petit système que les femmes sont capables de tout ce que nous faisons et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables. Comment appelez-vous, par son nom, cette nouvelle muse qu'on appelle la Légende¹ ?

Voltaire n'aimait sans doute pas beaucoup la musique; peut-être ne la *percevait*-il pas très bien². Jamais il ne fait état d'une émotion tirée du musical. Est-ce par pudeur ? Ou peur de se tromper ? Voltaire aimait, pourtant, l'idée de la musique, qui allait avec ces « fêtes » qu'il croyait nécessaires; il chercha à contrôler le choix de celle qui accompagnait son théâtre, se réjouit lorsque l'un de ses poèmes était mis en chanson, voulut à l'Opéra travailler avec les plus habiles compositeurs³. Avec les musiciens, ses relations furent souvent difficiles; il énerva Rameau, se fâcha avec Rousseau, manqua Grétry...⁴ Avec les musiciennes cependant, les choses semblent être allées différemment. Peut-être les trouvait-il plus « aimables »; peut-être, avec elles, n'avait-il pas peur de se montrer moins savant. Comme on le sait, Voltaire aima d'amour deux femmes, Mme Du Châtelet et Mme Denis, dont le talent musical n'est plus à démontrer. Les quelques autres noms que nous rassemblons ici montrent que le poète fut en relation, au cours de sa vie, avec un grand nombre d'interprètes et compositrices, même si la musique fut rarement au centre de leurs échanges.

Partant à la recherche des musiciennes dans la correspondance de Voltaire, on se dit que l'exercice ne sera sans doute pas très difficile: elles ne devraient pas être très nombreuses, et on les identifiera facilement. C'est exactement le contraire qui se produit. Les indices de leur activité sont très ténus; ce n'est parfois qu'une brève allusion de Voltaire qui nous fait comprendre que cette dame, avec laquelle il correspond depuis vingt ans à propos de philosophie, est aussi une musicienne accomplie. On relit donc toutes les lettres; on soupçonne tous les noms de femme d'être celui d'une musicienne; on vérifie, on en découvre de plus en plus; on pressent que leur nombre est en fait bien plus élevé qu'on ne l'avait d'abord cru. On mesure enfin le travail qui resterait à accomplir, les ayant identifiées, pour reconstituer toute leur activité musicale. Le bilan qu'on livre ici est donc très incomplet. L'exercice a cependant le mérite d'effleurer certaines difficultés méthodologiques qui se manifestent lorsque l'on étu-

1. Lettre de Voltaire à Berger, 18 octobre 1736, D1173. Celle que l'on surnommait la « Légende » est Mlle Duval, compositrice du ballet des *Génies élémentaires*, sur un livret de Jacques-Pierre Fleury, créé à l'Opéra le jour où Voltaire écrit cette lettre. Raphaëlle Legrand se consacre depuis plusieurs années à tenter d'établir l'identité précise (on ignore jusqu'à son prénom), les liens familiaux et le parcours professionnel de cette musicienne encore très mystérieuse.

2. Il m'arrive même de me demander, après trois années d'études sur les rapports de son œuvre à cet art, si Voltaire n'était pas pour de bon amusique, au sens médical du terme.

3. Voir les livraisons précédentes du débat dans les *CV* 17, 18 et 19.

4. Ces trois noms sont les seuls évoqués dans un article de... 1835: voir Édouard Monnais, « Voltaire, la musique et les musiciens », *Gazette musicale de Paris* II/43, 1835, p. 345-348.

lente collaboration comme on rêverait d'en avoir toujours²⁴. » Pierre Dominique²⁵ adopte un langage familier et quotidien, écrit des vers de mirliton²⁶, invente un Premier Ministre et un Astrologue qui ne sont pas sans rappeler ceux de *L'Étoile* d'Emmanuel Chabrier (1877)²⁷, prête des paroles imagées ou aux accents néocolonialistes aux trois prétendants de la princesse Formosante quand ils saluent le roi Bélus²⁸ et fait fi de toute vraisemblance.

Puisque Voltaire commence son conte en évoquant le vieux Bélus, roi de Babylone, qui a le « ridicule » de se croire « le premier homme de la terre », Claude Arrieu entame sa partition (voir encadré p. 223) par des sonneries et fanfares accompagnées de percussions, sur un rythme tonique :



Exemple 1. *La Princesse de Babylone*, Overture (extrait)
d'après la partition chant-piano, Paris, Amphion, [s.d.], p. 1.

Puis Bélus chante des « oh, oh » de souffrance : il a mal à la tête, tout tracassé qu'il est de marier sa fille. Le ton est donné. « [Elle] a non seulement préservé la fameuse concision de Voltaire qui faisait faire le tour du monde à ses héros en trois pages, mais encore, pour un sujet bouffe, elle a su écrire de la musique bouffe qui n'est en aucune façon de la musique légère²⁹. »

La Princesse de Babylone, comme *Candide*, donne l'occasion à Claude Arrieu de faire des allusions musicales aux contrées traversées. Elle peint un Orient de fantaisie,

24. Françoise Masset, *Une Femme et un compositeur*, p. 87.

25. Claude Arrieu écrira en 1966 un autre opéra-bouffe sur un livret de Pierre Dominique, *Balthazar ou le mort-vivant*.

26. « Il est monté sur un bœuf, / C'est un pharaon, / Il est chauve comme un œuf / Et jaun' comme un citron » (acte I).

27. D'ailleurs le fameux pal promis à Lazuli chez Chabrier est évoqué par l'Astrologue (acte I).

28. Ils chantent : « *Salamalec* » pour le Roi d'Égypte, « *Good morning Sir* » pour le Roi des Indes et « *Tovari, tovaritch* » pour le Roi des Scythes (acte I).

29. Jacques Bourgeois, « *La Princesse de Babylone*, le meilleur spectacle de décentralisation lyrique », *Arts. Lettres. Spectacles*, n° 766, du 16 au 22 mars 1960, p. 6.

s'amuse à pasticher les paroles d'airs célèbres³⁰ et de chansons³¹ traditionnelles ou à la mode, prête des accents de Luis Mariano au berger Almazan ou quelques vocalises exaltées à Formosante :

Large *librement*
 Rien n'est plus beau sur la terre, C'est ma joie et ma lu-mière, Je suis fol-le du ber-ger.

Animato
 Je suis fol-le, je suis fol-le, Rien n'est plus beau sur la ter-re, Que ce char-mant é-tran-ger.

mp Allegro (♩ = 138)
 Rien n'est plus beau sur la ter-re, C'est ma joie, c'est ma lu-mière, Je suis fol-le, je suis fol-le,

cresc. *ff*
 Rien n'est plus beau sur la ter-re, C'est ma joie, ma joie et ma lu-mière!

Exemple 2. *La Princesse de Babylone*, Acte I, Air de Formosante (ligne vocale)
 d'après la partition chant-piano, Paris, Amphion, [s.d.], p. 68-71.

Un tel sujet était bien propre à éveiller la verve comique et pince-sans-rire de Mme Claude Arrieu. Parmi les compositeurs français actuels, celle-ci est sans doute la seule qui, armée d'une science, d'une technique et d'un métier à toute épreuve, sache faire sourire la musique de façon aussi pimpante. Sa partition pour *La Princesse de Babylone* nous le confirme avec un charmant éclat : pas de poncifs, pas de recettes fatiguées, pas de vulgarité, une invention mélodique fraîchement jaillissante, un langage harmonique pétillant, épicé avec discrétion, un ton spontané et désinvolte, un discours cocassement allusif, tout est d'un art, d'un style et d'une facture dignes de l'esprit de l'intimidant auteur chez qui Mme Claude Arrieu a été chercher son inspiration³².

Émile Vuillermoz renchérit :

Depuis la mort de Chabrier, notre musique ne sait plus rire. Depuis la disparition de Messager, Reynaldo Hahn et de Louis Beydts, elle ne sait même plus sourire [...]. Claude Arrieu au contraire se divertit de tout avec une

30. « Ah quel plaisir d'être momie » nous chante le Roi des Égyptiens à l'acte II, pastichant *La Dame blanche* de Boieldieu, tandis que Formosante « tout en dansant la séguedille, a passé près de Séville en buvant du manzanilla » (acte III).

31. « Elle court, elle court, la Princesse », « Je m'en vais à la guerre, mironton, mirontaine », « Quand le bon vin m'endort, l'amour me réveille encor » (chanson à répondre *Passant par Paris*), etc. Claude Arrieu possédait dans sa bibliothèque l'*Anthologie des chants populaires* recueillis par Joseph Canteloube ainsi qu'un exemplaire de *La Clé du Caveau* de Pierre Capelle.

32. Claude Rostand, « Au Grand Théâtre de Reims. Création de *La Princesse de Babylone* de Claude Arrieu », *Le Monde*, 8 mars 1960, p. 12.

Enquête sur la réception de *Candide* (XIX)

Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty

L'Enquête sur la réception de *Candide* livre, pour sa dix-neuvième livraison, trois notices, très différentes. La première est contemporaine de la publication du conte. Il s'agit d'une pièce de correspondance, privée et professionnelle, où le lecteur découvre les arcanes de la surveillance et de la proscription du livre. Dans le sillage des réquisitoires tonnantes contre l'*Encyclopédie*, les Joly de Fleury s'illustrent en thuriféraires zélés du pouvoir monarchique, qu'ils protègent contre les assauts de la philosophie.

Diamétralement opposée à cette première réaction de contrôle et de censure, la seconde notice atteste une nouvelle fois que *Candide* a connu une révolution dans sa réception. Dans *La Demoiselle des Lumières* (2012), Annie Jay, qui s'adresse à la jeunesse, est loin de vouloir proscrire le conte de Voltaire : au contraire, ses citations et les explications livrées par la jeune héroïne font de *Candide* un élément incontournable dans la connaissance de Voltaire et propre à favoriser la diffusion des Lumières scolaires et culturelles – car l'école, bien souvent le secondaire, en est le socle.

La troisième notice est arrimée à l'actualité. En effet, le conte de Voltaire s'éprouve au quotidien comme une valeur nationale, un patrimoine littéraire et culturel. France Culture a ainsi donné en mai dernier sept épisodes de *Candide*, adaptation radiophonique fidèle, conduite par Cédric Aussir et Laure Egoroff.

Ce conte dont il fallait arrêter la diffusion en 1759 fait inversement l'objet aujourd'hui d'une promotion, aux diverses facettes stratégiques : le truchement d'une première personne et d'un personnage adolescent qui forcera l'empathie et l'adhésion au conte dans le cas d'Annie Jay, la médiation sonore (voix des acteurs, fonds musicaux et bruitages soignés), cette voix du texte dont on connaît la puissance immersive s'agissant du feuilleton radiophonique. Cette modeste livraison illustre de manière assez nette ce renversement axiologique dans la réception du conte de Voltaire : le brûlot, trop bariolé, trop libre surtout, est devenu classique, en tous les cas *populaire*.

Que l'unique collaboratrice de cette livraison soit remerciée et que les lecteurs nous adressent de nouvelles notices, de manière à redonner à cette enquête, utile nous a-t-on dit, le souffle qu'elle mérite.

Les lecteurs de l'Enquête connaissent le format que respectent les diverses notices, pour donner à l'ensemble une cohérence au moins formelle, qui n'en reste pas moins souple. Il est ainsi possible de réunir deux entrées, celles-ci se déclinant de la manière suivante :

- o. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

On peut naturellement participer à cette enquête sans fournir des notices rédigées. Toute

contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, prolonger ou compléter des notices antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable sur le site de la Société Voltaire: societe-voltaire.org/enquete3.php.

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante: candide.uni-trier.de.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur: Stéphanie Géhanne Gavoty (c18.net/contact/).

24 février 1759

Omer et Guillaume-François Joly de Fleury

1 «Il se répand depuis quelques jours dans le public une brochure intitulée *Candide ou l'optimisme traduite de l'allemand par le docteur Ralph*. Cette brochure dont je n'ai pu encore que parcourir rapidement quelques chapitres m'a paru contenir des traits et des allégories également contraires à la religion et aux bonnes mœurs et je sais d'ailleurs que dans le monde on est révolté des impiétés et des indécences qu'elle renferme. Il est très surprenant que l'on s'obstine à vouloir inonder le public d'ouvrages aussi pernicieux surtout après l'arrêt solennel que le Parlement a rendu récemment sur de semblables ouvrages. Ainsi je crois que vous ne pouvez pas prendre de précautions trop promptes et trop efficaces pour arrêter le débit de cette brochure aussi scandaleuse [et découvrir les auteurs. Je vous prie de n'y pas perdre de temps et si vous trouviez des témoins en état de déposer sur les auteurs et distributeurs de m'en avertir afin qu'on puisse les faire entendre].»

2 La lettre qu'adresse Omer Joly de Fleury, avocat général au Parlement de Paris, à son frère, le procureur général Guillaume-François Joly de Fleury, n'est pas inconnue. Elle a fait l'objet de plusieurs mentions ou éditions. Ainsi, Gustave Lanson, en 1905, la transcrivait pour accréditer les procédures de censure dont Rousseau avait été victime («Quelques documents inédits sur la condamnation et la censure de l'*Émile* et sur la condamnation des *Lettres de la montagne*», *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* 1, 1905, p. 95-136; aux pages 131-132 est reproduite notre lettre, également contextualisée). Lorsque la lettre est publiée dans la correspondance de Voltaire, éditée par Th. Besterman (D8140), elle est donnée comme adressée au lieutenant général de Police, Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin.

Nous suivrons plutôt Lanson, dont les indications concordent avec les deux feuillets manuscrits où cette note est consignée par deux fois, la copie de la note donnant lieu à une addition (entre crochets au point 1). Ces feuillets peuvent être consultés sur le site de la Bibliothèque nationale de France: Joly de Fleury 1683, f. 330-331. D'après Lanson, Omer Joly de Fleury a informé son frère par une note (qui correspond aux premières lignes du texte jusqu'à «scandaleuse»), ce dernier ayant transmis au lieutenant général de Police Bertin une copie de cette note, complétée par les phrases finales, qui concernent les poursuites, que seul le procureur général, nommé par le roi dont il défend les intérêts, pouvait enclencher.

3 *Candide* est convoqué de manière globale, comme une «brochure» dont il faut arrêter le «débit». Les auteurs et les distributeurs, à ce stade, sont inconnus des destinataires, Omer et Guillaume-François Joly de Fleury, ce dernier appelant cependant à leur poursuite. En revanche,

Manuscrits en vente en 2020

Cette rubrique est assurée par Flávio Borda d'Água, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, professeur à l'université de Lyon III, ainsi que les divers « fournisseurs de patrimoine » qui mettent à notre disposition leurs ressources documentaires pour l'établissement de cette rubrique. Compte tenu de la situation sanitaire que nous vivons depuis mars 2020, un grand nombre de ventes ont été annulées voire reportées, raison pour laquelle le nombre de manuscrits est bien plus réduit cette année. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Flávio Borda D'Água, chemin de la Fontaine 6, 1224 Chêne-Bougeries (Genève), ou par courriel à flavio@bordadagua.org ou cahiers@societe-voltaire.org.

CORRESPONDANCE ACTIVE ET PASSIVE

Émilie Du Châtelet à Louis-Bufile de Brancas, comte de Forcalquier

Cirey par Joinville, Champagne, 23 octobre [1734]. L.a.s. *la m. du Chastelet*, 5 p. in-4°, adresse avec marque postale « de Joinville », cachet de cire rouge à ses armes. Voir *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, t. I, p. 150-153 (E28).

Provenance : ancienne collection du marquis de L'Aigle.

Les Collections Aristophil, 31, Ader, « Sciences, savants et philosophes », Salle des ventes Favart, Paris, 18 juin 2020, n° 551 (avec fac-similé), estimé 4.000 / 5.000 €, adjugé 5.850 €.

Émilie Du Châtelet et Voltaire à Pierre-Louis Moreau de Maupertuis

« Correspondance de Voltaire et de Madame Du Châtelet avec Maupertuis. » Manuskript Briefe in Tinte auf Papier. Sammlung früher Transkriptionen (« Kopien ») der Korrespondenz von Madame Du Châtelet und Voltaire mit Maupertuis von unbekannter Hand, die 40 Briefe von Voltaire an Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (« Lettres de Mr de Voltaire à Mr de Maupertuis pendant les années 1732-1741 ») und 77 Briefe von Emilie Le Tonnelier de Breteuil, Marquise Du Châtelet an Maupertuis (« Lettres de zu Unrecht: Herr de Voltaire an Herrn de Maupertuis depuis 1734 jusqu'à 1742 »). Frankreich, wohl vor 1778. 4° in zeitgenössischen Papierumschlägen mit Titel in Tinte auf dem Umschlag innerhalb einer Pergamentmappe.

[Recueil des premières transcriptions (« copies ») de la correspondance entre Madame Du Châtelet et Voltaire et Maupertuis par une main inconnue. L'ensemble est composé de 40 lettres de Voltaire à Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (années 1732-1741) et de 77 lettres d'Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise Du Châtelet à Maupertuis (années 1734-1741).]

Jeschke van Vliet Auctions Berlin GmbH, *Livres précieux, graphiques décoratifs, photographie historique*, 4 décembre 2020, lot 27, estimation et adjudication non divulguées.

Voltaire à Georg Conrad Walther

Paris, 11 janvier 1748. L.a.s *Voltaire*, 1 p. petit in-4^o, adresse et cachet cire rouge. Best.3224, D3605, Pléiade 2268 (les trois d'après l'original).

Les Collections Aristophil, 37, Aguttes, « Histoire », Salle des ventes Drouot-Richelieu, Paris, 11 novembre 2020, n^o 984 (avec fac-similé de la première page et de l'adresse), estimé 4.000 / 5.000 €, adjugé 5.200 €.

Voltaire à Nicolas-Claude Thieriot

Berlin ou Potsdam, novembre 1750 [Besterman: c. 15 novembre 1750]. L.a.s. *V*, 4 p. in-4^o à l'encre noire sur un double feuillet. Best.3691, D4266, Pléiade 2687 (les trois d'après Kehl, très abrégée, et Longchamps-Wagnière, transcrite du manuscrit).

Christie's, « *Tendrement votre* » – lettres et manuscrits autographes d'auteurs français, 9-25 juin 2020 (on-line auction), lot 55 (fac-similé partiel), estimé 1.200 / 1.800 €, adjugé 5.250 €.

Frédéric II, roi de Prusse, à Voltaire

[Potsdam, octobre-novembre 1752]. L.a.s. *F*, ¾ p. in-4^o (légères fentes réparées). Best.4431, D5056 (les deux d'après le *Supplément aux Œuvres posthumes de Frédéric II*, Cologne, 1789). Voir *CV* 19, p. 249.

Lion Heart Autographs, New York, USA, item 21321 (fac-similé), prix de vente fixe 22.500 \$.

Voltaire à Sébastien Dupont

Aux Délices, 3 décembre 1755. L.a.s. *V*, 1 p. ¼ sur 1 bifeuillet in-4^o, avec adresse et cachet de cire rouge. Best.5947, D6612, Pléiade 4276 (les trois d'après *Lettres inédites*, 1821).

Les Collections Aristophil, 34-35, Artcurial, « Histoire postale & Littérature : Fonds Romain Gary & Littérature du XVII^e au XX^e siècle », Salle des ventes Drouot-Richelieu, Paris, 18 novembre 2020, n^o 563, estimé 1.500 / 2.000 €, adjugé 2.730 €.

Voltaire et Mme Denis à Louis-Antoine de La Porte

Aux Délices, 21 août [1757]. L.a. écrite à deux mains, s. *Denis*, 2 p. et 4 lignes in-8^o, cachet de cire rouge. Voir *Revue Voltaire*, 12, 2012, p. 267-268; *RHLF*, 2015:3, p. 677-678.

Voltaire et Madame Denis complimentent Louis-Antoine de La Porte, commissaire du roi pour les domaines des pays conquis. Voltaire va le recommander auprès de son ami, le maréchal de Richelieu : « J'écris a monsieur le maréchal de richelieu monsieur, et j'écris comme je le dois sur votre compte. [...] Je suis bien content de voir un français gouverner les domaines du roy de Prusse. » Madame Denis termine la lettre : « Nous menons une vie tres douce dans notre jollie [*sic*] retraite et nous y aimons toujours nos amis. Mon oncle parle de vous à Mr le marechal de Richelieu comme vous le meritez. » Voltaire tient parole et dans une lettre datée du 21 août 1757, il s'adresse en ces termes au maréchal de Richelieu : « Permettez que je vous parle du commissaire du roi pour les domaines des pays conquis; c'est un M. de La Porte qui sera sans doute chargé plus d'une fois de vos ordres. »

Provenance : Vente, Christie's, Paris, 29 novembre 2011, lot 140.

Artcurial, *Livres & manuscrits*, 22 septembre 2020, 7 Rond-Point des Champs-Élysées, Paris, n^o 40, estimé 2.500 / 3.000 €, adjugé 3.900 €. Acquis par la Bibliothèque de Genève, Institut et Musée Voltaire, en cours d'inventaire.

Bibliographie voltairienne 2020

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Les années précédentes sont consultables sur societe-voltaire.org. Sont exclus les ouvrages imprimés sur demande et les publications électroniques de textes anciens. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de son aide Stéphanie Géhanne Gavoty ainsi que Flávio Borda d'Água et le personnel de l'Institut et Musée Voltaire de la Bibliothèque de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

- Candide ou l'optimisme : conte philosophique*. Édition présentée, annotée et commentée par Yves Bomati [...]. [Paris], Larousse, 2020 (Petits classiques Larousse : spécial lycée, 310). 141 pages. ISBN 978-2-03-598487-6.
- Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Édition de René Pomeau. Tomes I-II. Paris, Classiques Garnier, 2020 (Classiques jaunes, 493, série : Littératures francophones). XC 905 + 1013 pages. ISBN 978-2-8124-1310-0; 978-2-8124-1311-7. (Première édition : 1990).
- Histoire de l'établissement du christianisme. Un traité de Voltaire contre l'intolérance et le fanatisme religieux*. Paris, BnF collection ebooks, 2020. 112 pages. ISBN 978-2-322-25465-1.
- Histoire de la guerre de 1741*. Édition critique par Jacques Maurens. Paris, Classiques Garnier, 2020 (Classiques jaunes, 537; Littératures francophones). LXXI 398 pages. ISBN 978-2-8124-1861-7. (Première édition : 1971).
- L'Ingénu*. Sébastien Tézé, réalisateur. Jean-Christophe Barbaud, mise en scène. Madeleine Lhopitallier, costumes. Thomas Willaime, acteur. [Paris], L'Harmattan vidéo, 2020. 1 DVD-R vidéo (1 h 15 min) : 16/9, coul., son., stéréo. (Production audiovisuelle).
- Jeannot et Colin, et autres contes philosophiques*. [Commentateur : Helène Bastard]. Paris, J'ai lu, 2020 (Librio Memo). 125 pages. ISBN 978-2-290-23478-5.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 6B. Lettres sur les Anglais (II)*. Sous la direction de Nicholas Cronk. *Lettres philosophiques. Lettres écrites de Londres sur les Anglais. Mélanges*. Édition critique par Nicholas Cronk, Nick Treuherz, Nicolas Fréry, Ruggero Sciuto. Oxford, Voltaire Foundation, 2020. XXXV 611 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1168-4.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 6C. Lettres sur les Anglais (III)*. Sous la direction de Nicholas Cronk. *Lettre sur M. Locke*. Édition critique par Antony McKenna et Gianluca Mori. Oxford, Voltaire Foundation, 2020. XVI 328 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1217-9.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 29B. Précis du siècle de Louis XV (II)*, chapters 17-43. Appendices 1-4. *Représentation des États de l'Empire*. Critical editions by Janet Godden and James Hanrahan. Oxford, Voltaire Foundation, 2020. XXXIII 484 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1225-4.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 29C. Précis du siècle de Louis XV (III) : Histoire de la guerre de 1741*. Critical edition by Janet Godden and James Hanrahan. Oxford, Voltaire Foundation, 2020. XXXV 505 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1226-1.
- Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 84. Fragments divers*. [Dédicace pour un ouvrage sur la métallurgie].

Édition critique par John Renwick, p. 1-8. [*L'Âme des bêtes*]. Édition critique par Gerhardt Stenger, p. 9-15. *Avertissement*. [*Voltaire et la poste*]. Édition critique par Nicholas Cronk et Gillian Pink, p. 17-41. [*Fragment sur les mystères de la nature*]. Édition critique par Jean Dagen et John Renwick, p. 43-54. *Sur les Juifs*. Édition critique par Marie-Hélène Cotoni, p. 55-75. [*Sur le Pentateuque*]. Édition critique par Marie-Hélène Cotoni, p. 77-94. *Épître aux fidèles, par le grand apôtre des Délices*. Édition critique par Stéphanie Géhanne Gavoty, p. 95-110. [*Fragment sur les assurances maritimes*]. Édition critique par John Renwick, p. 111-116. *Action*. Critical edition by David Williams, p. 117-131. [*La Henriade: "Avis des libraires" et "Préface du roi de Prusse"*]. Édition critique par David Adams, p. 133-139. [*Procuration*]. Édition critique par John Renwick, p. 141-146. *Avis des éditeurs*. Édition critique par Myrtille Méricam-Bourdet, p. 147-155. *Fragments de carnets*. Édition critique par Gillian Pink et John Renwick, avec la participation d'Andrew Brown, p. 157-298. [*Appareil de classement*]. Édition critique par Gillian Pink, p. 299-324. Appendice: Corrections à une préface de Baculard d'Arnaud. Édition critique par Christiane Mervaud, p. 325-385. Oxford, Voltaire Foundation, 2020. XXII 408 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1153-0.

Le Temple de la Gloire: fête en un prologue et trois actes: version de 1746, version de 1745 (compléments). Musique de Jean-Philippe Rameau; livret de Voltaire; édition de Julien Dubruque. Tauxigny, France, Société Jean-Philippe Rameau, 2020. 1 partition (LXXXI 463 pages), dans Jean-Philippe Rameau, *Opera omnia*. Série IV, *Musique dramatique*, volume 12. ISBN 9790006558162.

Vie de Molière. Présentation de Vincent Gogibu. Rennes, La part commune, 2020 (La petite part). 91 pages. ISBN 978-2-84418-403-0.

Recueils

Voltaire, *Pensées végétariennes*. Édition établie, notes et postface par Renan Larue. Paris, Mille et une Nuits, 2020 (La petite collection). 69 pages ISBN 978-2-7555-0765-2. (Première édition: 2014).

Voltaire, *Philosophiquement vôtre. Lettres de raison et de sagacité*. Édition de Lorenzo Flabbi. Traduction des apparats Delphine Ménage. Rome, L'Orma editore, 2020. 60 pages. ISBN 978-88-313-1214-1.

Traductions

Candide

[Suédois] *Candide*. Svensk översättning av David Sprengel. [Värmdö], Klassikerförlaget Steniq, 2020. 126 pages. ISBN 9789188680457.

[Suédois] *Candide eller optimismen* [ressource électronique]. Översättning: Marie Berthelius. Berättare/inläsare: Örjan Blix. Malmö, MTM, 2020. 1 CD-R (Livre audio avec texte).

Dictionnaire philosophique

[Allemand] *Philosophisches Taschenwörterbuch. Nach der Erstausgabe von 1764 erstmals vollständig ins Deutsche übersetzt von Angelika Oppenheimer*. Nachwort von Louis Moland. Herausgegeben von Rainer Bauer. Ditzingen, Philipp Reclam jun. Verlag, 2020. 444 pages. ISBN 978-3-15-011307-3

Histoire de l'établissement du christianisme

[Italien] *Storia dell'affermazione del cristianesimo*. A cura di Domenico Felice. Introduzione di Riccardo Campi. Canterano, Aracne, 2020. 160 pages. ISBN 978-88-255-2739-1.

La Pucelle

[Italien] *La Pulcella d'Orleans. Con ventuno incisioni e la riproduzione dell'autografo vaticano*. Traduzione in ottava rima di Vincenzo Monti. A cura di Arnaldo Bruni. Bologna, Clueb, 2020 (Testi e studi di filologia e letteratura). 2 volumes. Illustrations. ISBN 978-88-491-3482-7.

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Nicolas Morel, à qui on peut envoyer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (theses@societe-voltaire.org).

Gwenaëlle Ledot, *Des vies habitées par un rêve : Voltaire et Brecht dans trois fictions biographiques de Jacques-Pierre Amette*, sous la direction de Franck Bauer, Université de Caen Normandie, soutenue le 18 juin 2018.

L'objectif de la recherche est l'étude des structures intertextuelles de trois ouvrages de Jacques-Pierre Amette qui mettent en scène, pour deux d'entre eux, le personnage de Bertolt Brecht (*Province*, 1997 et *La Maîtresse de Brecht*, 2003), pour l'autre celui de Voltaire (*Un été chez Voltaire*, 2007). Ce corpus relève du champ défini par la méthodologie comparatiste comme celui de la réception créatrice : notre hypothèse de départ, dans le cadre théorique de l'intertextualité offert par les travaux de Michael Riffaterre (*Essais de linguistique structurale*, 1971), était que le genre identifié par Robert Dion et Frances Fortier sous le terme de « fiction biographique » (*Écrire l'écrivain. Formes contemporaines de la vie d'auteur*, 2010, p. 9-17) pouvait remplir dans les récits que nous étudions le rôle d'« hypogramme » (matrice générique des textes, selon Riffaterre). L'enjeu était donc de démontrer les mécanismes intertextuels à l'œuvre dans des récits catégorisables comme fictions biographiques : les deux premières parties de l'étude sont consacrées aux mises en œuvre du biographique ; la question de la référence, ou plutôt de la relation complexe qu'entretient la fiction biographique avec le plan référentiel, constitue l'un des pivots de cette réflexion.

Les sources d'Amette (correspondances, œuvres philosophiques) sont identiques à celles utilisées par les biographies historiques consacrées à Voltaire, ce qui a autorisé des enquêtes contrastives privilégiant les périodes découpées par la diégèse de nos fictions biographiques, dont l'été 1761 : en résidence à Ferney, Voltaire reçoit deux comédiennes italiennes venues répéter *Le Fanatisme ou Mahomet* (pièce créée en 1739, jouée pour la première fois en 1741 à Lille et retirée après la troisième représentation parisienne, en 1742). Il s'agit d'analyser méthodiquement, suivant les catégories proposées par R. Dion et F. Fortier, les processus de transposition qui sont à l'œuvre dans la fictionnalisation de la biographie voltairienne : transposition du vécu, de l'œuvre et du discours critique. À cette fin, nous avons convoqué, outre l'immense somme dirigée par R. Pomeau (*Voltaire en son temps*, Oxford Foundation, 1985), des travaux plus récents, parmi lesquels ceux de Christophe Cave, Nicholas Cronk et Marc Hersant. Le paradoxe inhérent à la fiction biographique suppose d'admettre un entre-deux mêlant données référentielles (présentes dans la *Correspondance* ou les biographies historiques) et éléments fictionnels : nous avons identifié ces déplacements et transpositions, tant du point de vue de la construction diégétique que des choix actantiels (fonctions et statuts respectifs de Mme Denis, d'Argental et Choiseul, personnages historiques, et de Fleckenstein, Zanetta et Gabriella, figures imaginaires). Le matériau historique est utilisé, tout en étant modifié, recomposé et réintégré dans un ensemble qui lui confère un sens et une portée différente. Les effets d'emprunts à la correspondance de Voltaire, leurs visées et résultats étaient également à interroger : l'auteur Amette, insérant des bribes de lettres dans le discours de son Voltaire fictionnel, a généré parfois une forme d'incohérence qui se révèle finalement significative ; de même, la récurrence des allusions à *La Nouvelle Héloïse* et à son succès tout au long

de la fiction renforce les effets de sens autour du semi-échec de Voltaire représenté dans le roman (le *Mahomet*). Ce soupçon sur la gloire de l'Écrivain participe des spécificités littéraires des fictions biographiques d'Amette.

Outre la correspondance, d'autres œuvres constituent un matériau pour la fiction biographique : la pièce *Mahomet*, dont on nous raconte la mise en scène, fait l'objet de nombreuses citations ; cette place laissée au *Mahomet* relève de l'actualisation des grandes œuvres littéraires et des questions de réception : ici, le choix fait par J.-P. Amette est explicitement motivé par une admiration inconditionnelle devant l'importance et la valeur des combats idéologiques et politiques menés par Voltaire, défini par ailleurs comme « l'homme au triomphe absolu » (Laurent Borderie, « Jacques-Pierre Amette, libre comme Voltaire », *L'Orient littéraire*, 2007). La fiction va cependant nuancer cette dernière affirmation par l'insistance sur l'échec supposé du *Mahomet*. Ainsi, au-delà de l'aura indiscutable des deux écrivains engagés (Voltaire et Brecht, à propos duquel nous avons mené le même type d'analyse comparative), ce sont les aléas du destin – ascension glorieuse et chute toujours possible – qui fascinent le romancier. Notre dernière partie traite donc de la question de l'interprétation : considérant le mythe d'Icare comme la représentation d'une certaine image de l'écrivain, mise en scène également par Amette dans *Ma vie, son œuvre* (2001), nous tentons d'identifier la place de Voltaire et de Brecht dans ce scénario catastrophique. Au cœur de ce développement, soutenu par le cadre riffaterrien, prend place une interrogation sur l'« image d'auteur » (Ruth Amossy, 2009 ; José-Luis Diaz, 2007), qui renvoie également au statut de l'écrivain contemporain, manifestement au centre des préoccupations d'Amette : la construction, l'émergence d'une image crépusculaire de Voltaire est, sans nul doute, la projection des préoccupations intimes de l'auteur sur le destin complexe et parfois amer des grandes figures de la littérature. Cette représentation insistante de l'Écrivain que l'on trouve dans ses textes (schème de l'ascension de l'Artiste et de sa chute), associée à son expérience de critique littéraire, irradie sur les fictions biographiques consacrées à Brecht et Voltaire.

Gwenaëlle Ledot

Debora Sicco, *Voltaire politico. Una filosofia dell'agire*, sous la direction de Paola Rumore, Università degli Studi di Torino, thèse soutenue le 4 novembre 2016.

La thèse, qui a remporté le prix « Domenica Borello » et a été publiée en 2021 sous le titre *Voltaire : la politica come azione* (Milano-Udine, Mimesis), exploite le fil conducteur de l'écriture finalisée par l'action – suggéré par Voltaire lui-même dans une lettre à Jacob Vernes devenue célèbre (« Jean-Jacques n'écrit que pour écrire et moi j'écris pour agir », D14117) – pour étudier l'attitude voltairienne à l'égard de la politique, envisagée dans son sens le plus large comme possibilité d'améliorer concrètement la vie des hommes. Cette attitude est examinée à travers l'ensemble de l'œuvre de Voltaire, dans la conviction que tous ses écrits portent en eux les traces de ses objectifs et de ses stratégies, quel que soit leur genre littéraire. En effet, il propose partout des pistes de réflexion et d'action, sans toutefois formuler une théorie politique systématique : sa perspective est résolument pragmatique. Je me suis donc intéressée à la politique comme philosophie de l'action, dans ses racines et dans ses manifestations les plus significatives, en essayant avant tout de mettre en lumière les liens entre le pragmatisme politique de Voltaire et sa pensée gnoséologique, anthropologique et morale.

Un exemple emblématique est celui de l'utopie : Voltaire critique l'utopie et les ouvrages qu'il juge utopiques (ainsi de l'abbé de Saint-Pierre, de Rousseau et de Fénelon) parce qu'ils s'éloignent de sa conception pragmatique de la philosophie et de la politique. En effet, influencé par le scepticisme de Bayle et par l'empirisme anglais de Locke et Newton, Voltaire refuse l'abstraction et les systèmes dans tout domaine. Son anthropologie confirme son réalisme : à son avis, il faut considérer les hommes

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 47 boulevard Mortier, F-75020 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non sollicités seront adressés à la Société Voltaire, 26 Grand’rue, F-01210 Ferney-Voltaire, sans dédicace personnelle. Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Richard Flamein, *Voltaire à Ferney. Adresse à la postérité moderne (1758-2015)*, Paris, Classiques Garnier, coll. «L’Europe des Lumières» n° 60, 2019, 409 p.

Le titre, à première vue, peut surprendre. De quoi s’agit-il ? D’une rétrospective de la vie de Voltaire à Ferney ? D’une monographie sur les répercussions du passage du grand homme dans la petite cité gessienne ? Et cette « adresse », de qui émane-t-elle ? À qui est-elle adressée ? Qu’est-ce qu’une postérité « moderne » ? Un avant-propos et une introduction tentent de répondre à quelques-unes de ces questions.

L’auteur y regrette d’abord que trop peu d’historiens se soient intéressés à Voltaire, ce qui rend d’autant plus difficile l’étude de l’un de ces « objets historiographiques inattendus : la postérité ». Il s’agit, nous dit-il, de « cerner la façon dont se pose à un vivant du XVIII^e siècle la question de sa propre postérité et les stratégies qu’il est amené à déployer pour inscrire sa vie dans la mémoire des générations à venir » (p. 15). Encore convient-il de « dénouer l’écheveau » d’une « historiographie à rebours ». Nous voilà prévenus.

Deux idées-forces traversent en fait tout le livre : Voltaire tente d’abord de se projeter dans la postérité, or l’élaboration de cette « histoire écrite au futur » (p. 18) peut être datée avec précision et coïncide, peu ou prou, avec son installation à Ferney. Et ce même Voltaire est d’abord, qu’on se le dise, un bourgeois : on ne « peut comprendre » en effet « l’œuvre littéraire considérable élaborée à Ferney, sans la relier à une ambition : l’appétit bourgeois de devenir seigneur d’une terre, qui confère progressivement une dimension supplémentaire à la construction identitaire » (p. 70).

Voltaire n’est donc plus vraiment Voltaire : toujours « imprévisible » en fonction de « la densité de ses identités croisées », il n’est « jamais totalement où on l’attend parce qu’il est déjà, en halo, ce qu’il s’apprête à devenir » (p. 22). Mais alors, l’irascible vieillard nous aurait-il joué un tour ? Ou, pire encore, se serait-il joué de nous ? Nous aurait-il abusés, nous, ses fidèles lecteurs ? Une première réponse intervient p. 19 : « Il y a bien un problème de focale à se demander si Voltaire est menteur ou ne l’est pas. En fait, ce qui est montré n’est pas nécessairement véritable et là n’est pas l’important. En revanche, l’intention qui produit le discours, elle, peut être tenue, dans une certaine mesure, pour authentique. »

Mais ne court-on pas alors le risque de faire à l’écrivain un procès d’*intention* ? Menteur ou pas, le projet de Voltaire est, de toute façon, un « projet de postérité » (p. 21) que le livre examine méthodiquement. L’auteur, dans une première partie, se propose de « traverser le biographème » en s’attardant, notamment, sur l’iconographie voltairienne dont il offre une synthèse pour le moins surprenante : en effet, « il y a bien deux corps de gloire concernant Voltaire : le premier, dionysiaque, renvoie à la célébration toute contextuelle du dramaturge, sous la forme d’un couronnement orgiaque, le second, apollinien, présente au jugement éternel de la postérité, dans une apothéose, la justesse d’un combat

désintéressé et précurseur, fondé sur la Vérité» (p. 38). Suivent d'intéressantes considérations sur la figure du « Patriarche », la titulature et la réussite de son « projet entrepreneurial » lequel, l'eussions-nous oublié, constitue « une émanation de l'essence même de l'esprit bourgeois, dans le déploiement d'un champ de valeurs qui dépasse amplement la mimétique aristocratique » (p. 71-72). Encore ne s'agit-il pas tant, précise l'auteur, « du bourgeoisisme à travers une classe moyenne » que « de celui de mutants sociaux, animés par une mobilité méritocratique à talents, bientôt voulue transmissible » (p. 82). Qu'en eût pensé le professeur Charles Xavier ?

L'auteur ne pourra en tout cas pas être accusé de partialité en faveur du « Patriarche ». Une fois devenu « l'aubergiste de Ferney », Voltaire se livre en effet à « un véritable marchéage de la postérité » (p. 101) dont le caractère ambigu n'échappe pas à l'œil exercé de l'historien : l'écrivain, en effet, « se donne à voir dans la figure usurpée du bon souverain aimant son peuple et en charge de son bonheur, dans une continuité du château au village » (p. 114). Et il a des complices ! Wagnière, quand il « mentionne la dîme de Moens », oublie ainsi de dire « que les faveurs du philosophe ne sont pas totalement désintéressées » (p. 107-108). Nous sommes, on le voit, à contre-courant de l'option actuellement défendue par un Hervé Loichemol, lequel voit dans l'arrivée à Ferney non la concrétisation d'un projet d'élévation ou de reconnaissance, mais bien le moment d'une rencontre réelle avec la misère sociale telle qu'elle se présente dans le pays de Gex.

Ferney est, quoi qu'il en soit, une « usine à écrire » (p. 165) qui, loin de produire une œuvre achevée, s'ouvre au contraire à de perpétuels surgissements, à de constantes réécritures – ce dont l'auteur tente de rendre compte, en une formule synthétique : « Le renoncement à offrir aux générations prochaines une œuvre close, formant un tout, à l'interprétation arrêtée, se trouve compensé par le passage à une géométrie ouverte, toujours potentielle d'une pensée en devenir, remaniée en profondeur dans sa structure et sa densité, dont la compréhension finale ne sera possible que dans l'accompagnement d'une intelligence fluide mettant en relation son temps avec ceux à venir » (p. 180). Reparaît alors l'image du corps, non plus le « "corps de gloire", qui n'est guère composé que de lui-même » mais un « "corps de postérité" qui lui est tout externe » (p. 191).

Mais, dira-t-on, et le corps physique ? Que devient-il ? L'auteur rappelle la destinée du cœur de Voltaire et celle de son cerveau, plus maltraité, et à propos duquel il émet une hypothèse à vrai dire séduisante en ce qu'elle correspond bel et bien à « l'esprit » du philosophe : en effet, la « légèreté extrême à l'égard du cerveau de Voltaire est [...] révélatrice d'une orientation singulière de la postérité qui n'a guère encore été envisagée. Celle d'une compréhension profonde de l'ironie voltairienne qui prendrait ses distances avec toutes les formes de sanctuarisation, adressées à une opinion publique jugée crédule et dans le fond indécrement superstitieuse » (p. 259). La formule qui vient conclure le chapitre nous semble en revanche moins heureuse puisque « ce qui est en jeu, à bien y regarder, n'est autre que la digestion complète de Voltaire par ses multiples postérités en conflit » (p. 260).

Le meilleur passage du livre est sans doute le chapitre intitulé « Naissance des muséographies ferneyennes » et en particulier la section sous-titrée « La lettre et l'esprit » (p. 275-286). On y trouve en particulier une formule tout à fait remarquable, mais qui tendrait presque à suggérer que la postérité ne se conçoit, ou ne se conduit, que *post mortem auctoris* : « les longues postérités se construisent toujours dans la sacralité combinée du corps, de l'œuvre et du lieu » (p. 285). À moins que cette postérité « longue » ne soit qu'une postérité « seconde », avec à la clé une mise en abyme d'ailleurs suggérée par l'auteur, un peu plus loin : « la postérité contemple la postérité qui contemple Voltaire » (p. 288). La conclusion est dès lors imparable : « Dans le fond, ce n'est plus tant les images superposées de la postérité voltairienne qui retiennent notre attention, mais la compréhension des mécanismes de leur genèse, qui porte en elle la pluralité potentielle de leurs manifestations » (p. 305).

Sur un plan technique, on peut relever quelques erreurs ici et là : sur le nom de l'Institut et Musée

Contributeurs

François BESSIRE, professeur émérite, Université de Rouen

Flávio BORDA D'ÁGUA, Institut et Musée Voltaire, Bibliothèque de Genève

Andrew BROWN, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Silvio CORSINI, Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Sorbonne Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

Olivier GUICHARD, historien, docteur es lettres

François JACOB, professeur, Université Jean Moulin-Lyon III

Ulla KÖLVING, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Nadège LANGBOUR, CEREdI, Université de Rouen

Gwenaëlle LEDOT, docteure en littérature générale et comparée, agrégée de lettres modernes, Université de Caen Normandie (LASLAR)

Raphaëlle LEGRAND, professeure de musicologie, Sorbonne Université (Institut de recherche en musicologie, UMR 8223)

Béatrice LOVIS, chargée de recherche, Université de Lausanne

Françoise MASSET, artiste lyrique et musicologue (francoisemasset.com)

Nicolas MOREL, Universität Zürich

Bertrand POROT, professeur émérite à l'université de Reims, CERHIC, chercheur associé à l'Institut de recherche en musicologie

Alain SAGER, professeur émérite de philosophie, Nogent-sur-Oise

Alain SANDRIER, professeur, Université de Caen Normandie

Debora SICCO, Università degli Studi di Torino

Melanie SLAVIERO, professeure agrégée, doctorante, Sorbonne Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

Gerhardt STENGER, maître de conférences émérite, Université de Nantes

Rémy-Michel TROTIER, docteur en musicologie de Sorbonne Université, chercheur associé à l'Institut de recherche en musicologie

Table des matières

| | |
|--|-----|
| François Bessire, Vingt ans de <i>Cahiers Voltaire</i> | 5 |
| ÉTUDES ET TEXTES | |
| Gerhardt Stenger, Voltaire contre le <i>Système de la nature</i> | 9 |
| Olivier Guichard, Du tabagisme et des jésuites : à propos de l' <i>Impromptu sur une tabatière confisquée</i> | 39 |
| Melanie Slaviero, La porte de la galerie Voltaire au château de Cirey : sceau d'un imaginaire voltairien de la science et seuil d'un espace scientifique nouveau au XVIII ^e siècle | 45 |
| Béatrice Lovis, « Songez que c'est un capitaine bernois qui parle à Charles le Téméraire ». La création des <i>Scythes</i> en 1767 au théâtre de Mon-Repos à Lausanne | 61 |
| Nicolas Morel, Dans l'ombre de Voltaire : Gabriel et Philibert Cramer, genevois avant tout | 77 |
| Silvio Corsini et Andrew Brown, François Grasset, éditeur de Voltaire | 91 |
| Stéphanie Géhanne Gavoty, Pèlerinage à Ferney : Mallet-Butini prend la plume | 123 |
| DÉBATS | |
| Voltaire et la musique (IV). Coordonné par Rémy-Michel Trotier. Voltaire et les musiciennes, en collaboration avec Raphaëlle Legrand (165). Contributions de Rémy-Michel Trotier, Vingt-huit musiciennes identifiées dans la correspondance de Voltaire (166); Raphaëlle Legrand, Chanter Voltaire : les filles d'opéra à Versailles en 1745 (181); Bertrand Porot, Thérèse Boutinon Des Hayes, artiste et intellectuelle, épouse d'Alexandre Le Riche de La Pouplinière, amie de Rameau et de Voltaire (196); Françoise Masset, Trois contes de Voltaire mis en musique par Claude Arrieu (215) | |
| ENQUÊTES | |
| Sur la réception de <i>Candide</i> (XIX). Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty. Contributions de Nadège Langbour et Stéphanie Géhanne Gavoty | 227 |
| ACTUALITÉS | |
| Manuscrits en vente en 2020 (Flávio Borda d'Água, Ulla Kölving, Andrew Brown) | 241 |
| Bibliographie voltairienne 2020 (Ulla Kölving) | 247 |
| Thèses. Rubrique coordonnée par Nicolas Morel; contributions de Gwenaëlle Ledot et Debora Sicco | 257 |
| Comptes rendus. Rubrique coordonnée par Alain Sandrier; contributions de Stéphanie Géhanne Gavoty, François Jacob, Alain Sager, Alain Sandrier et Gerhardt Stenger | 261 |
| Contributeurs | 281 |

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédaction Ulla KÖLVING, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Comité de lecture François BESSIRE, Béatrice FERRIER, Marc HERSANT,
Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-président Jean-Noël PASCAL *Secrétaire* Andrew BROWN

Membres Flávio BORDA D'ÁGUA, Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER,
Marie FONTAINE, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, Linda GIL, Marc HERSANT,
François JACOB, Ulla KÖLVING, Pierre LEUFFLEN, Nicolas MOREL, Alain SAGER,
Alain SANDRIER, Gerhardt STENGER, Dominique VARRY

Correspondants

Canada David SMITH, Amica at Bayview, # 312, 15 Barberry Place, North York,
Ontario M2K 1G9, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

Suède Sigun DAFGÅRD NORÉN, Pilgarten 19B, S-11223 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

Tunisie Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie
(h_ouanada@yahoo.fr)

Achévé d'imprimer par Corlet Numérique, F-14110 Condé-en-Normandie

Numéro d'impression 21100176, dépôt légal octobre 2021

Imprimé en France